



Rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024

Axe stratégique « Bâtir l'héritage social
et environnemental de Paris 2024 »

Synthèse du rapport — Novembre 2023



Préambule

La stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 comporte deux axes stratégiques : un premier axe intitulé « Livrer des Jeux plus responsables » et un second intitulé « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ».

Si chacun de ces deux axes fera l'objet d'une évaluation, ce premier rapport porte uniquement sur l'axe stratégique 2, « bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ».

L'axe stratégique 1 « Livrer des Jeux plus responsables » fera l'objet d'un rapport publié au deuxième trimestre 2024.

Sommaire

Édito du comité de suivi de l'évaluation.....	6
Édito du groupement d'évaluateurs.....	8

01 Champ de l'évaluation et indicateurs — 23

1.1 La stratégie « Héritage & Durabilité »	24
1.1.1. Une stratégie « Héritage & Durabilité » bâtie en deux axes.....	24
1.1.2. Un rapport d'évaluation centré sur l'axe 2 : « Bâtir l'héritage social et environnemental ».....	25
1.2. Les indicateurs	26
1.2.1. Les indicateurs de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 sur l'héritage social.....	26
1.2.2. Les indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux.....	28

02 Les éléments à retenir par thématique — 34

2.1 Le sport pour l'éducation	36
2.1.1. Les objectifs de Paris 2024.....	36
2.1.2. Les actions emblématiques.....	37
2.2. Le sport pour la santé	41
2.2.1. Les objectifs de Paris 2024.....	41
2.2.2. Les actions emblématiques.....	43
2.3. Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité	55
2.3.1. Les objectifs de Paris 2024.....	55
2.3.2. Les actions emblématiques.....	56
2.4. Le sport pour l'environnement	64
2.4.1. Les objectifs et actions de Paris 2024.....	64
2.4.2. Premiers éléments d'héritage immatériel de la stratégie environnementale de Paris 2024.....	67
2.4.3. Enseignements intermédiaires : les attentes pour optimiser l'héritage immatériel.....	73

03 Le Fonds de Dotation Paris 2024 — 76

3.1 Présentation générale	78
3.2. Les chiffres clés	79

04 Analyse du groupement d'évaluateurs — 82

4.1 Des motifs d'appréciation positive	85
4.2. Des points d'attention	88
4.3. Nos recommandations	90
4.3.1. Amplifier l'effort de redevabilité (traçabilité des résultats, mesure d'impact).....	90
4.3.2. Poursuivre le déploiement des projets emblématiques et l'effort d'entraînement des parties prenantes.....	91
4.3.3. Accompagner les lauréats Impact 2024 vers une pérennisation et un essaimage des projets.....	91
4.3.4. Assurer un relais des initiatives et des dynamiques générées.....	92
4.3.5. Porter l'héritage à l'échelle des plus vulnérables, publics comme territoires.....	93

Liste des annexes — 94

Édito du Comité de suivi de l'évaluation



@Ludovic Le Couster

HOLGER PREUSS

— Président du Comité de suivi de l'évaluation

« Le Comité de suivi de l'évaluation de l'impact social et de l'héritage des Jeux de Paris 2024 est le fruit d'une collaboration entre le Comité International Olympique (CIO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Comité de suivi est composé de neuf experts¹, provenant à la fois d'organisations (universités, gouvernements, organisations sportives) du pays hôte (France) et internationales qui, ensemble, apportent une grande richesse de compétences et d'expérience dans la réalisation et le suivi de l'évaluation de l'impact et de l'héritage d'événements sportifs majeurs. Le Comité de suivi a été informé en détail de la démarche évaluative mise en place par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, a pu examiner les méthodologies appliquées, les indicateurs proposés et superviser l'approche globale de l'évaluation des enjeux sociaux de la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux de Paris 2024.

Le rôle du Comité de suivi a été celui d'un «ami critique» : il a agi comme une caisse de résonance et a examiné l'approche évaluative de manière indépendante et constructive, en apportant son expérience et son expertise collectives et en faisant des suggestions pour s'assurer que le rapport intermédiaire propose une évaluation solide et crédible des impacts de Paris 2024 et des projets entrants dans le champ de l'analyse. Le Comité de suivi n'a pas été directement responsable ou impliqué dans les choix relatifs aux projets ayant fait l'objet de l'évaluation ni dans la réalisation à proprement parler du rapport. Cependant, le Comité souhaite souligner la très bonne coopération avec Paris 2024 et le groupement d'évaluateurs ainsi que la transparence avec laquelle le processus d'évaluation a été conduit.

¹ Voir la composition détaillée en annexe II.

Au cours des 12 derniers mois, le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises, à la fois en ligne et en personne, afin de superviser la démarche évaluative, débattre des approches mises en œuvre, répondre aux questions et aux préoccupations du groupement d'évaluateurs et recommander des adaptations au rapport ou aux méthodologies utilisées. Il s'est notamment attaché à examiner les définitions de l'héritage d'un événement sportif majeur et les meilleures façons de les appliquer aux projets faisant l'objet de l'évaluation. Les 17 indicateurs proposés, dont les 4 indicateurs prioritaires², ont fait l'objet d'un examen approfondi. De nombreuses discussions ont eu lieu pour que l'évaluation trouve un juste compromis en étant à la fois suffisamment large, compréhensible pour les lecteurs et respectueuse des standards académiques basés sur la rigueur et l'utilisation d'éléments probants.

Bien que ne couvrant pas l'intégralité des impacts qu'un tel événement peut générer, le Comité de suivi est convaincu que les 17 indicateurs retenus sont en mesure de démontrer dans une mesure raisonnable l'impact social des Jeux de Paris. Paris 2024 et son Fonds de dotation ont en effet piloté et financé un très grand nombre de projets afin d'atteindre leurs objectifs en termes d'héritage, démontrant par la même occasion leur engagement pour que les Jeux aient un impact durable en 2024 et bien au-delà. Ce rapport intermédiaire présente les ambitions et les engagements de Paris 2024 pour s'assurer de l'héritage des Jeux. L'évaluation des effets d'une telle stratégie demande naturellement du temps pour que les impacts escomptés soient mis en évidence mais le Comité est confiant quant au fait que les projets et initiatives en cours ont le potentiel pour générer un impact économique et social significatif pour la France et ses territoires. D'autres rapports d'évaluation post-Jeux de Paris 2024 seront cependant nécessaires pour évaluer de façon robuste les impacts de long terme.

Le Comité de suivi a par ailleurs eu pour considération constante et prioritaire de veiller à ce que le lien de causalité entre les Jeux de Paris 2024, les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » et les effets observés soit pris en compte. Il est en effet crucial de distinguer tous les impacts évalués et de s'assurer qu'il s'agit d'effets additionnels et de véritables changements pour les Parisiens, les Franciliens et les Français, c'est-à-dire d'effets qui n'auraient pas été produits sans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Comité a ainsi clairement insisté pour que ce lien de causalité soit pris en compte dans la méthodologie d'évaluation de l'héritage des Jeux de Paris 2024.

Le rapport qui suit présente le cadre de l'impact social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ainsi que les premières réalisations et résultats des projets entrant dans le champ de l'évaluation. Il a été rédigé par le Centre de Droit et d'économie du Sport (CDES) de Limoges, Pluricité, Agence Phare, Ipama et le cabinet Sport 1.5. et commandé par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Comité de suivi de l'évaluation tient à remercier ce groupement d'évaluateurs pour leur collaboration constructive dans ce travail. >>



@Ludovic Le Couster

² Voir la liste des indicateurs en annexe III.

Édito du groupement d'évaluateurs

« Le présent rapport d'évaluation a été produit par un groupement d'évaluateurs composé d'experts du Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES), du groupe Pluricité et de l'Agence Phare concernant l'héritage social des Jeux, et des cabinets Ipama et Sport 1.5 en ce qui concerne l'héritage environnemental immatériel.

Ce premier rapport d'évaluation s'inscrit dans le cadre de la démarche évaluative de la stratégie « Héritage & Durabilité » mise en place de façon volontaire par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024. Il constitue la première étape d'un processus d'évaluation qui verra deux autres rapports être produits un an (2025) puis cinq ans (2029) après les Jeux. De ce fait, ce rapport doit être pris pour ce qu'il est, à savoir un rapport intermédiaire, établi « chemin faisant », et non comme un rapport final. Il faut également souligner le fait que ce rapport porte uniquement sur l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité » visant à « bâtir l'héritage social et environnemental » des Jeux de Paris 2024. L'axe 1 visant à « livrer des Jeux plus responsables » fera lui aussi l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un rapport qui sera publié en début d'année 2024, permettant ainsi d'avoir une évaluation intermédiaire complète des deux axes de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

Le lecteur trouvera dans ce rapport de nombreux éléments de description et d'analyse des principales actions déployées dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité », à partir des premières données de mise en œuvre. Ces actions ne sont pas clôturées et leur évaluation reste provisoire. Le rapport identifie des indicateurs d'appréciation, des réalisations ainsi que des premiers résultats et impacts, renseignés lorsque cela était possible. Les rapports ultérieurs actualiseront et compléteront les indicateurs à mesure du déploiement des actions, jusqu'à dessiner progressivement le tableau d'ensemble des effets socio-économiques produits par les Jeux de Paris 2024 sur la France, sa population et ses territoires.

A ce stade d'étude, l'analyse proposée met en évidence l'effet d'entraînement créé par les Jeux illustrant le fait que la stratégie « Héritage & Durabilité » repose sur le déploiement de très nombreuses actions (certaines directement portées et impulsées par le Comité d'organisation de Paris 2024, d'autres portées par ses parties prenantes qui auront été mises en œuvre, accélérées ou renforcées à la faveur des Jeux), expérimentations, initiatives, méthodes collaboratives et processus, rendant par ailleurs l'exercice d'évaluation extraordinairement dense et complexe.

Les évaluateurs tiennent à souligner les excellentes conditions dans lesquelles le groupement a travaillé dans le cadre de cette mission d'évaluation. D'une part, grâce à la transparence de Paris 2024 et de ses parties prenantes qui ont mis à disposition l'ensemble des informations et données utiles aux travaux. D'autre part, grâce à l'indépendance et à l'autonomie dont l'équipe a pu bénéficier au cours des 12 derniers mois.

Les auteurs du rapport remercient très chaleureusement les membres du Comité de suivi de l'évaluation, experts académiques et techniciens français et internationaux, qui ont supervisé les travaux. Ces derniers, grâce à leur expertise reconnue, leur collaboration régulière, leur relecture et leurs critiques constructives et pertinentes ont utilement su nous conseiller et ont contribué à renforcer la rigueur avec laquelle nous avons conduit notre mission. >>

À propos du groupement d'évaluateurs

Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges

Créé en 1978, le Centre de Droit et d'Economie du Sport s'est dès l'origine, inscrit dans une logique transversale et pluridisciplinaire (droit, économie, gestion) en vue de contribuer à la professionnalisation du secteur du sport et d'en accompagner les acteurs. Le CDES s'attache à concilier rigueur universitaire et adaptation aux enjeux des parties prenantes du sport à travers une immersion en tant qu'acteur du mouvement sportif et des institutions publiques du sport. Il développe de nombreuses activités d'études et de conseil, de formations et de publications qui en font une référence nationale et internationale dans le secteur. Sur les missions d'études dans le champ sportif, le CDES a accompagné de très nombreuses organisations du mouvement sportif français et international ou du secteur public (Commission Européenne, État français, collectivités territoriales). Il a notamment développé une très forte expertise sur l'analyse de l'impact économique et social du sport et des événements sportifs.



<https://www.cdes.fr>

Pluricité

Créé en 2004, le Groupe Pluricité est un cabinet spécialisé en évaluation et mesure d'impact, reconnu entreprise solidaire d'utilité sociale. Son objet est de renforcer l'efficacité et l'utilité de l'action publique. Le cabinet dispose de plus de 1000 références de missions d'évaluation et de mesures d'impact, à toutes les échelles territoriales, sur les thématiques de l'insertion, des solidarités, de l'éducation / jeunesse, de la santé, de l'aide au développement et du sport. Pluricité mêle dans ses interventions, d'une part l'exigence de méthodologies rigoureuses, permettant d'apporter aux décideurs et aux gestionnaires les meilleures « preuves » des effets de l'action publique, et d'autre part, l'ambition d'un échange argumenté entre toutes les parties prenantes, tout au long des processus d'évaluation. Pluricité contribue activement à l'émergence de l'évaluation comme un instrument de pilotage des politiques publiques au service de la démocratie, comme une activité professionnelle à part entière et comme un domaine de recherche prometteur. Pluricité place à ce titre l'innovation méthodologique et la R&D au cœur de ses démarches d'évaluation et d'assistance technique. Cette approche d'évaluation est enrichie par une sensibilité particulière aux questions de concertation et de participation avec les contribuables / riverains / habitants / usagers / citoyens. Pour Pluricité, ce souci de participation citoyenne correspond à une motivation profonde, dictée par des impératifs tant démocratiques que managériaux.

pluricité
GROUPE

<https://www.pluricite.fr>

Agence Phare

Agence Phare est une agence d'étude, de conseil et de recherche spécialiste de l'évaluation de politiques publiques, de programmes et de projets. Depuis sa création en 2014, elle a développé une forte expertise dans le champ de l'éducation, de l'inclusion, de l'égalité femmes-hommes et de l'insertion, notamment dans le domaine du sport et du sport et développement. Agence Phare mobilise la créativité et la rigueur des sciences sociales pour réaliser des évaluations. Elle s'appuie ainsi sur quatre niveaux d'exigences : une connaissance préalable des travaux scientifiques sur les questions abordées, une immersion sur le terrain, une analyse fine du changement et de ses facteurs, et la production de préconisations stratégiques à visées opérationnelles. Agence Phare a également développé une forte expertise pour associer les parties prenantes des politiques et des projets (décideurs, acteurs de terrain, usagers et citoyens) à la co-construction des indicateurs de l'évaluation et à la mise en débat des préconisations. Agence Phare accompagne ainsi les ministères, collectivités, fondations, associations dans le dialogue, la prise de décision et la construction de programmes d'innovation et d'action.

agencephare
(AGENCE DE SCIENCES SOCIALES)

<https://agencephare.com/>

Ipama

Avec son équipe de consultants et consultantes issus des métiers de la musique, de la culture, du sport, du tourisme et des événements professionnels, Ipama intervient au cœur des écosystèmes événementiels pour des événements plus engagés. Avec plus de 200 structures accompagnées ces dix dernières années, Ipama a développé une méthodologie pour aider les acteurs de l'événementiel à développer leur stratégie RSE, à faire progresser leur engagement et diminuer leurs impacts. Ipama est également un organisme de formation qui accompagne la montée en compétences des acteurs en matière de RSE.



<https://www.ipama.fr/>

Sport 1.5.

Le Cabinet Sport 1.5, fondé par Maël Besson, accompagne les acteurs et instances du sport dans l'élaboration, le pilotage et la mise en place de politiques et stratégies RSE et d'adaptation aux dérèglements environnementaux. Pilotage d'évaluation environnementale, analyse de la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique, construction d'outils de transformation sectoriels, accompagnement aux changements structurels, métiers ou comportementaux sont quelques exemples des métiers de Sport 1.5.



<https://sport1point5.com/>

Présentation de Paris 2024

1.1 Les Jeux de Paris 2024 en chiffres-clés

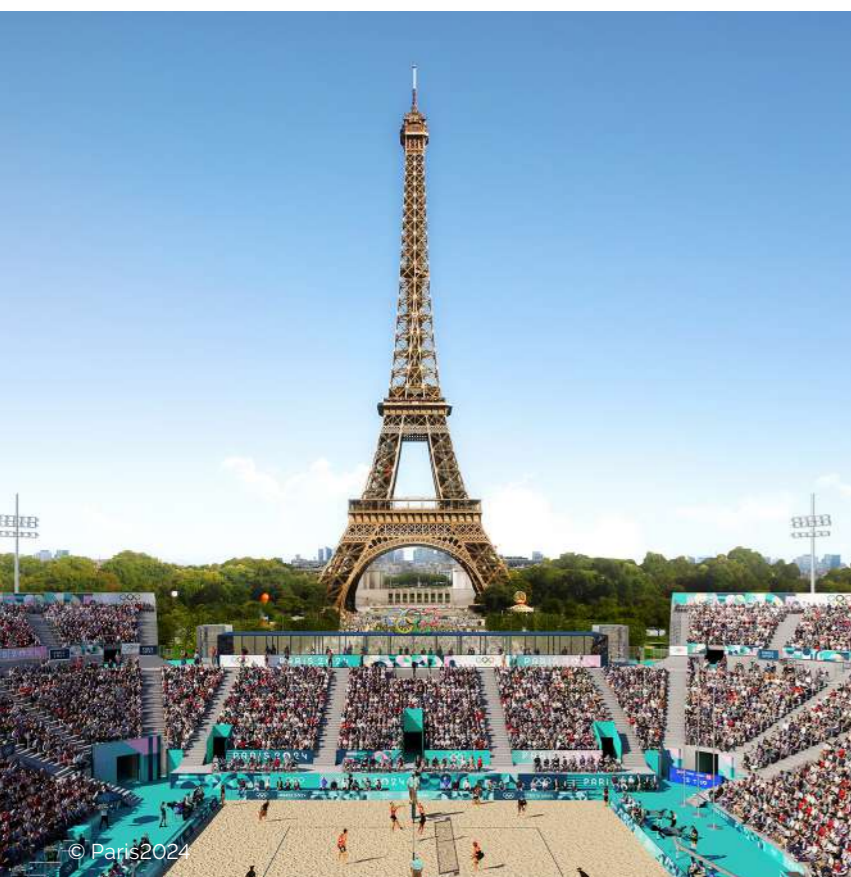
SCHÉMA N°1 :
— Chiffres clés



Le rôle et les responsabilités de Paris 2024

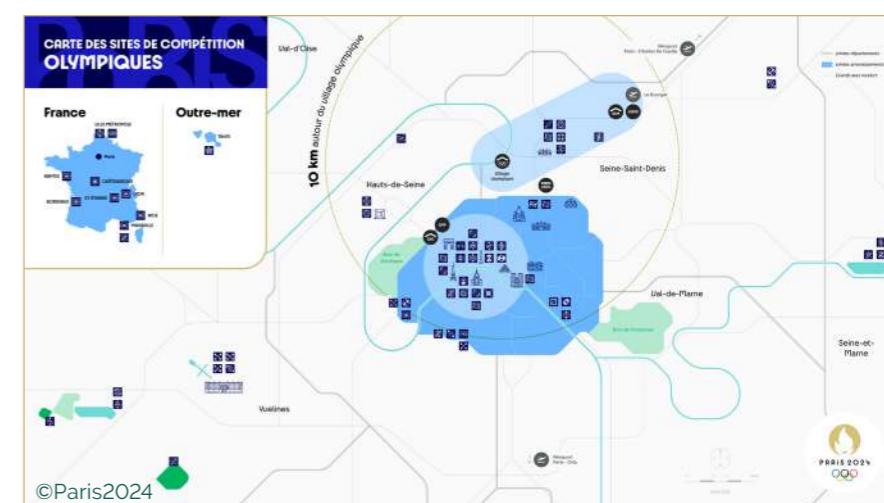
En tant que **responsable de l'organisation**, de la **planification**, du **financement** et du **déroulement** des Jeux, le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 doit se conformer à la Charte olympique, au contrat de ville hôte conclu entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité International Paralympique (IPC), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris³, ainsi qu'aux instructions de la commission exécutive du CIO. En application du contrat de ville hôte, Paris 2024 est notamment chargé de :

- **Planifier, organiser, financer et livrer** les Jeux de Paris 2024, ainsi que les événements associés.
- **Promouvoir** les Jeux de Paris 2024 en France et à l'international.
- **Participer** aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux de Paris 2024.
- Contribuer à **maximiser l'impact positif** des initiatives lancées en amont des Jeux et à garantir l'héritage des Jeux de Paris 2024.
- **Répondre aux besoins des médias** afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux de Paris 2024.
- **Organiser des manifestations culturelles**, éléments essentiels de la célébration des Jeux.



©Paris2024 - Florian Hulleu

SCHÉMA N°2 : — Carte des sites de compétitions olympiques et paralympiques



En matière de durabilité et d'héritage des Jeux, Paris 2024 joue principalement un rôle de catalyseur en :

- **Définissant et déployant une stratégie collective** de durabilité et d'héritage.
- **Mobilisant acteurs publics, mouvement sportif, tissu associatif et entreprises partenaires** au service d'**objectifs partagés**.
- **Organisant une bonne coordination** des acteurs pour articuler et optimiser leurs contributions.
- **Finançant et en levant des cofinancements** pour soutenir l'éclosion, le changement d'échelle et la réplique de projets d'innovation sociale par le sport grâce au Fonds de dotation Paris 2024.
- **Proposant un cadre commun** de mesure de l'impact des Jeux.

³ Conformément à un accord signé entre le CIO et l'IPC, les intérêts de l'IPC sont décrits dans la section « Jeux Paralympiques » du contrat ville-hôte.

Les parties prenantes de Paris 2024 et acteurs engagés dans l'organisation des Jeux

L'organisation des Jeux est impensable sans la **mobilisation collective de tout un écosystème**. Quels que soient leurs rôles, leurs responsabilités et leurs niveaux d'engagement dans le projet, les acteurs de l'écosystème de Paris 2024 contribuent tous à la livraison des Jeux et à leur héritage.

Parmi les nombreux acteurs impliqués dans l'organisations des Jeux, on retrouve ainsi :

→ Le Comité international olympique (CIO)

→ Le **Comité international paralympique** (IPC)

→ La **Société de livraison des ouvrages olympiques** (SOLIDEO)⁴

→ Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) **Agence nationale du sport** (ANS)

→ L'État et les collectivités hôtes :

- L'**État** (sous le pilotage de la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques)

- La **Ville de Paris**

- La **Région Île-de-France**

- Le **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

- La **Métropole du Grand Paris**

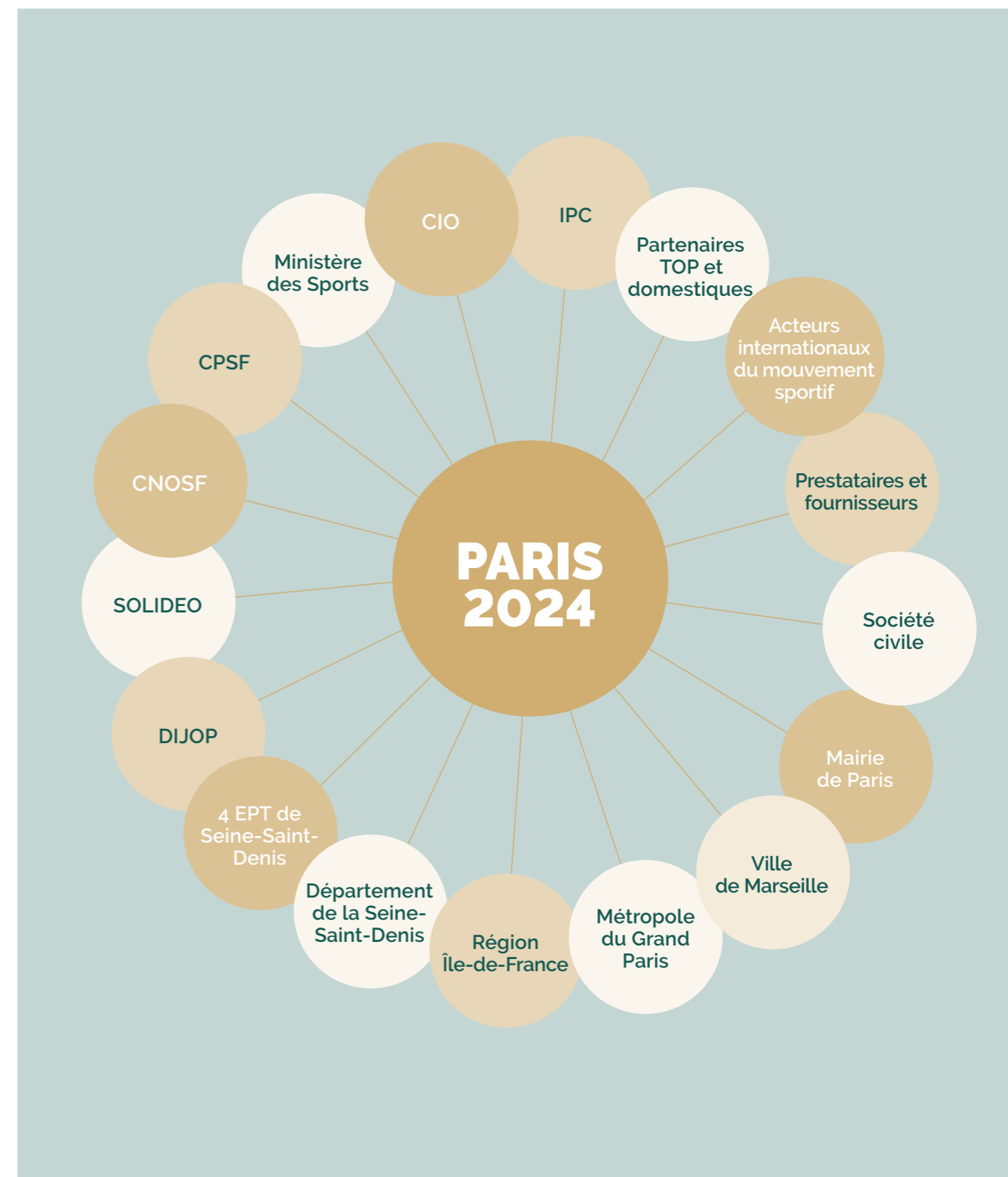
- La **Ville de Marseille**

- Les **intercommunalités** et les **communes de Seine-Saint-Denis**

- Les **autres collectivités territoriales accueillant des compétitions en France métropolitaine et à Tahiti.**

SCHÉMA N°3 :

— Liste des parties prenantes de Paris 2024



⁴ Pour en savoir plus sur l'héritage matériel des Jeux : https://library.olympics.com/network/doc/SYRACUSE/3025605/L-heritage-materiel-des-jeux-de-paris-2024-solideo?_lg=fr-FR

→ Les **acteurs** du mouvement sportif :

- Les **athlètes**, représentés par les Commissions des athlètes (du CIO et de Paris 2024)
- Le **Comité national olympique et sportif français** (CNOSF)
- Le **Comité paralympique et sportif français** (CPSF)
- Les **Fédérations sportives internationales**
- Les **Fédérations sportives nationales**
- Les **associations sportives et les clubs**



©Bryn Lennon / Getty Images



© Benjamin Ponceas

→ Les **acteurs économiques** :

- **70 entreprises partenaires engagées dans l'aventure** (31/10/2023) – 14 partenaires mondiaux et 56 partenaires domestiques répartis en trois catégories (7 partenaires premium; 13 partenaires officiels; 365 supporters officiels)⁵
- Les **prestataires** et **fournisseurs**
- **Le tissu associatif et citoyen**

⁵ La liste exhaustive est à retrouver ici : <https://www.paris2024.org/fr/partenaires/>



©David Madison / Getty Images

La construction de l'héritage de Paris 2024 repose sur la mobilisation collective de toutes ces parties prenantes. La stratégie « Héritage & Durabilité » constitue ainsi le cadre commun de cette ambition partagée, fondée sur la vision de Paris 2024. Elle doit permettre de relever un défi majeur : refléter la diversité des priorités des parties prenantes en matière d'héritage et de durabilité tout en assurant une cohérence d'ensemble et en garantissant un impact fort. Au sein de cet ensemble, Paris 2024 joue un rôle de catalyseur :

- En facilitant une bonne coordination autour d'objectifs partagés.
- En favorisant un partage des bonnes pratiques et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque acteur.
- En créant une impulsion à travers des programmes spécifiques et des appels à projets.
- En proposant un cadre commun de mesure de l'impact social et environnemental des Jeux.

01

Champ
de
l'évaluation
et
indicateurs

1.1

La stratégie « Héritage & Durabilité »

1.1.1 Une stratégie « Héritage & Durabilité » bâtie en deux axes

— 01

Livrer des Jeux plus responsables et innovants sur le plan social et environnemental dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une **exigence permanente** : inscrire l'organisation du plus grand événement sportif au monde au service de l'environnement, du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires hôtes.



— 02

Bâtir un héritage social et environnemental qui mette le sport au service de l'individu, de la société et de la planète : créer une prise de conscience sur l'importance des activités physiques et sportives pour la santé, donner envie de bouger plus et renforcer l'accès à la pratique, utiliser le sport à des fins pédagogiques, éducatives et citoyennes, s'appuyer sur le sport pour l'inclusion, la solidarité et l'égalité, et faire de ces Jeux une opportunité pour accélérer la transformation écologique du sport.



1.1.2 Un rapport d'évaluation centré sur l'axe 2 : « Bâtir l'héritage social et environnemental »

Le rapport d'évaluation intermédiaire ne porte que sur le second axe de la stratégie « Héritage & Durabilité », tant pour ce qui concerne les aspects sociaux (éducation, santé, inclusion) que pour les aspects environnementaux.

Le premier axe relatif à la livraison des Jeux sera analysé dans le cadre d'un rapport d'évaluation dédié qui paraîtra au deuxième trimestre 2024.

1.2 Les indicateurs

1.2.1 Les indicateurs de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 sur l'héritage social

Indicateur	Réalisations et résultats principaux de la stratégie
Nombre de bénéficiaires des programmes mis en place pour lutter contre la sédentarité	→ +600 000 bénéficiaires depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » en 2019
Nombre et évolution du nombre d'organisations (entreprises, collectivités territoriales, écoles) ayant mis en place des actions visant à « Bouger Plus » (en particulier le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école)	→ +10 500 organisations depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » en 2019 → Généralisation en cours du dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (30'APQ) à toutes les écoles françaises depuis la rentrée 2022/2023
Évolution du nombre d'enfants engagés dans la Semaine Olympique et Paralympique	→ 3 millions de jeunes sensibilisés au cours des 7 dernières éditions : de 72 000 élèves et étudiants en 2018 à 1 000 000 en 2023 (x14 entre 2018 et 2023)
Nombre d'écoles, d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024	→ Plus de 8 700 écoles et établissements scolaires ou d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024 (sur un total de 62 410 en France) entre 2018 et 2023 : plus de 8 585 écoles et établissements scolaires et 115 établissements d'enseignement supérieur
Nombre de volontaires des Jeux (Paris 2024 et autres parties prenantes)	→ 45 000 volontaires mobilisés par Paris 2024 et 5 300 par la Ville de Paris → 14 000 jeunes en service civique « Génération 2024 » en cumulé entre septembre 2021 et juin 2023



Les indicateurs concernant la livraison des Jeux, notamment environnementaux et économiques, seront présentés dans un rapport à paraître au deuxième trimestre 2024.

Indicateur	Réalisations et résultats principaux de la stratégie
Changer le regard : évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap)	→ 65% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le regard qu'ils portent sur les personnes en situation de handicap → 73% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le développement de l'activité physique des personnes en situation de handicap
Nombre de sections para sportives créées et nombre de personnes en situation de handicap accueillies	→ 40 sections para sportives créées dans le cadre du réseau des clubs para-accueillants (devenus « Clubs Inclusifs ») à Paris depuis 2020 → Engagement du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de créer 3 000 clubs inclusifs (dotés d'une section parasport) d'ici 2024.
Nombre de bénéficiaires des projets soutenus et nombre de projets labellisés par Impact 2024 dont ceux se déroulant sur des territoires ou auprès de / publics prioritaires	→ 4,470 millions de bénéficiaires des projets Impact 2024 → 1095 projets soutenus et labellisés dont 57% concernent les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et 20% le département de Seine-Saint-Denis (1 ^{er} département tant en nombre de projets soutenus qu'en termes de financements accordés)
Taux de mixité / Parité au sein des projets lauréats Impact 2024	→ 42% de bénéficiaires féminines au sein des projets lauréats Impact 2024

1.2.2 Les indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié en juillet 2023 deux guides destinés aux organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux⁶. Ces guides ont été établis par l'OCDE en collaboration avec la communauté académique, des experts et des organisateurs de grands événements, des gouvernements, des fondations, des décideurs politiques et plusieurs organisations internationales comme le CIO ou l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le premier guide se concentre sur la démarche d'évaluation, le second est plus spécifiquement dédié aux indicateurs de référence à renseigner. Ces guides ont vocation à fournir à différentes catégories d'acteurs (gouvernements, organisateurs, évaluateurs) des outils pratiques destinés à les accompagner dans la mesure de l'impact des grands événements sur le plan économique, social et environnemental.

Le Comité International Olympique (CIO) et l'OCDE ayant signé en 2019 un protocole d'accord « visant à renforcer leur collaboration en vue de promouvoir l'éthique, l'intégrité et la bonne gouvernance, ainsi que la paix et le développement durable dans le sport »⁷, les travaux évaluatifs présentés dans ce rapport s'inscrivent par conséquent dans le cadre préconisé par l'OCDE. Après avoir travaillé de façon très étroite avec le CIO et l'OCDE pour adapter les recommandations à son contexte spécifique, Paris 2024 sera ainsi le premier organisateur d'événement à suivre les recommandations de l'OCDE et à renseigner, en complément de ses propres indicateurs, le tableau de bord d'indicateurs préconisé dans le guide publié en 2023.

Le rapport intermédiaire d'évaluation a donc cherché à s'inscrire en cohérence avec ces guides méthodologiques et à renseigner le tableau de bord d'indicateurs proposé. Deux points méritent toutefois d'être soulignés :

— 01

Les indicateurs renseignés ci-dessous, ne reflètent pas l'ensemble des réalisations et résultats de la stratégie « Héritage & Durabilité », mais constituent plutôt une sélection parmi ceux-ci visant à s'inscrire de façon aussi pertinente que possible dans le cadre du tableau de bord des guides de l'OCDE. Ceci explique les écarts parfois constatés entre l'intitulé des indicateurs et leurs résultats renseignés.

— 02

Les indicateurs économiques et environnementaux du tableau de bord seront présentés dans le rapport dédié à la livraison des Jeux qui paraîtra au deuxième trimestre 2024.

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
Part des personnes de groupes cibles ⁸ indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportives	Projets Impact 2024 (Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)	→ 70,2% des bénéficiaires de projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 déclarent pratiquer plus fréquemment une activité physique et/ou sportive qu'avant leur participation au projet	Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024
	Dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne	Parmi les enseignants de l'Académie de Créteil ayant mis en place le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne : → 91% estiment que le dispositif contribue à réduire la sédentarité des élèves → 82% estiment que le dispositif améliore l'engagement des élèves à la pratique libre	Etude approfondie sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne sur l'Académie de Créteil réalisée par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS)
	Aménagements de design actif en milieu urbain (Focus sur Saint-Dizier, ville pilote soutenue par Paris 2024 et l'Etat)	→ 42% des habitants de Saint-Dizier empruntent régulièrement les aménagements mis en place dans le Parc du Deauville → 52% des habitants de Saint-Dizier ne pratiquant aucune activité physique et sportive déclarent que les aménagements urbains réalisés leur donnent envie de bouger plus et 47% qu'ils leur donnent envie de reprendre une activité physique	Etude approfondie sur les aménagements de design actif à Saint-Dizier réalisée par Media Filière et Olbia Conseil

⁶ Pour en savoir plus : <https://olympics.com/cio/news/l-ocde-publie-des-guides-independants-pour-mesurer-l-impact-a-long-terme-d-evenements-mondiaux-tels-que-les-jeux-olympiques-et-paralympiques>

⁷ Pour en savoir plus : <https://olympics.com/cio/news/le-cio-et-l-ocde-unissent-leurs-forces-avec-la-signature-d-un-nouvel-accord>

⁸ Les groupes cibles (au sens de l'OCDE) déterminés par Paris 2024 sont les enfants scolarisés à l'école primaire (âgés de 6 à 11 ans) ainsi que les populations souffrant de difficultés d'accès à la pratique sportive ayant bénéficié d'un soutien du Fonds de dotation Paris 2024.

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
(Suite) Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportives	<p>Réseau des Clubs para-accueillants</p> <p>(Projet initié par Paris 2024 et lauréat Impact 2024 à destination de personnes en situation de handicap, porté aujourd'hui par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), avec l'appui du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques sous l'appellation « Clubs Inclusifs »)</p>	<p>→ 40 sections para-accueillantes créées pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein des clubs sportifs parisiens depuis 2020</p> <p>→ 30 clubs formés lors des 3 premières promotions ont mis en place une section para-accueillante</p>	<p>Evaluation externe de la promotion 1 du programme «réseau des clubs para-accueillants» mise en place en 2020 sur le territoire de la Ville de Paris réalisée par Quadrant Conseil</p>
	<p>Programme « ESMS et clubs » visant à mettre en lien des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et des clubs sportifs</p> <p>(Projet lauréat Impact 2024 à destination de personnes en situation de handicap)</p>	<p>→ 1 600 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une activité</p> <p>→ 88,5% des actions du projet ont été pérennisées (ce qui se traduit soit par une reconduction du projet, soit par une prise de licence individuelle des personnes en situation de handicap au sein d'un club)</p>	<p>Bilan du projet Impact 2024</p>

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	<p>Dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne</p>	<p>→ Parmi les enseignants de l'Académie de Créteil ayant mis en place le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne, 94% estiment qu'il contribue à améliorer le bien-être des élèves</p>	<p>Etude approfondie sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne sur l'Académie de Créteil réalisée par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS)</p>
	<p>Projets Impact 2024</p> <p>(Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)</p>	<p>→ 87,2% des bénéficiaires des projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 évoquent que leur condition physique s'est améliorée (45,8% nettement, 41,3% légèrement), grâce à leur participation aux projets</p> <p>→ 89,7% des bénéficiaires des projets soutenus par le Fonds de dotation indiquent que leur bien-être s'est amélioré (56,5% nettement, 33,2% légèrement), grâce à leur participation aux projets</p>	<p>Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024</p>

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
(Suite) Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Parakids Golf (Projet lauréat Impact 2024 à destination d'enfants en situation de handicap)	→ 73% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf déclarent que leur enfant a développé des qualités physiques depuis qu'il joue au golf → 93% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf déclarent que leur enfant est devenu plus autonome à la maison depuis qu'il joue au golf → 89% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf déclarent que leur enfant est plus concentré depuis qu'il joue au golf	Evaluation externe de l'action Parakids portée par la Fédération Française de Golf (source: Pluricité)
Part des participants issus de groupes sous-représentés ⁹	Label Génération 2024	→ 18% des établissements labellisés , soit 1542 établissements, sont localisés au sein des Quartiers de la Politique de la Ville	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
	Paris Sportives (Projet porté par la Ville de Paris, co-financé par le Fonds de dotation Paris 2024 et lauréat Impact 2024 dont l'objectif est de développer la pratique sportive des femmes et de favoriser l'émancipation des femmes par le sport)	→ 2 855 femmes , bénéficiaires du dispositif Paris Sportives au sein de 12 arrondissements (dont 10 ayant mis en place des séances régulières) et 40 séances régulières encadrées par semaine	Evaluation de Paris Sportives réalisée par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) / Université Gustave Eiffel

⁹ Les groupes sous-représentés (au sens de l'OCDE) déterminés par Paris 2024 sont les femmes, les habitants des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, les personnes en situation de handicap ainsi que, plus largement, tous les bénéficiaires des actions soutenues par le Fonds de dotation Paris 2024.

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
(Suite) Part des participants issus de groupes sous-représentés	Impact 2024 - Start-Up Challenge (Projets Impact 2024 dont l'objectif est d'accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social vers des opportunités liées aux Jeux)	→ 2 promotions de créateurs d'entreprises à impact concernant les métiers des Jeux lancées, bénéficiant à 64% de femmes	Bilan du projet Impact 2024
Évolution de la part de résidents de la communauté déclarant éprouver un sentiment de fierté locale	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 58% des personnes interrogées estiment que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 aura un effet positif sur le sentiment de fierté nationale et la fierté d'être Français	Baromètre du rapport des Français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 Vague 5 - Juillet 2023 Source : Enquête Toluna/Harris Interactive pour Paris 2024
Évolution de la part du public faisant état d'une perception positive des groupes sous-représentés	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 76% des personnes interrogées estiment que Paris 2024 aura un impact bénéfique pour le sport féminin notamment sur le développement de la pratique en la rendant plus accessible, sur la sensibilisation du grand public à la mixité dans le sport, sur la visibilité du sport féminin et/ou sur le développement de l'accès des femmes à des postes de gouvernance dans le domaine du sport	Étude Kantar pour FDJ et Paris 2024
	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 59% des personnes interrogées estiment que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 aura un effet positif sur le renforcement du lien social en France et la cohésion nationale	Baromètre du rapport des Français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 Vague 5 - Juillet 2023 Source : Enquête Toluna/Harris Interactive pour Paris 2024

02

Les
éléments à
retenir
par
thématique

2.1 Le sport pour l'éducation

2.1.1 Les objectifs de Paris 2024

L'ambition de Paris 2024 en matière d'éducation et d'engagement est de mettre plus d'activités physiques et sportives dans la vie des jeunes, d'utiliser le sport et ses valeurs comme moyen d'éducation et, enfin, d'en faire un moteur d'engagement. Pour porter cette ambition, Paris 2024 poursuit trois objectifs complémentaires.

01 — Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université

Paris 2024, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, souhaite renforcer la place de l'activité physique et sportive dans le projet pédagogique des écoles et établissements et développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique quotidienne des jeunes.

03 — Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté

Paris 2024 souhaite enfin soutenir le sport comme vecteur d'engagement. Pour ce faire, Paris 2024 a pour ambition de renforcer la place du sport dans les dispositifs d'engagement citoyen en France et à l'international et de renforcer l'engagement citoyen dans le mouvement sportif.

02 — Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et pour mieux vivre ensemble

Paris 2024 souhaite également soutenir le rôle du sport comme vecteur d'inclusion, de mixité et de vivre-ensemble. Paris 2024 se donne comme objectifs d'utiliser le sport et ses valeurs à des fins pédagogiques pour accompagner les publics en difficultés éducatives et lutter contre le décrochage scolaire, de promouvoir les sports et les valeurs olympiques et paralympiques et de faire connaître les Jeux à la « Génération 2024 ».

Education de qualité - Objectif de Développement Durable (ODD 4)



Partenariats (ODD 17)



2.1.2 Les actions emblématiques

OBJECTIF #1 : Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université

— Le label « Génération 2024 » pour développer et renforcer les passerelles entre le mouvement sportif et les communautés éducatives



Le label « Génération 2024 » est destiné aux écoles, établissements scolaires, établissements ou services sociaux ou médico-sociaux et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que « le sport change les vies ». Délivré par le ministère en charge de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et universitaire, le mouvement sportif et les collectivités pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

8 700

écoles et établissements labellisés (14% des établissements français), dont 1 542 dans les quartiers de l'éducation prioritaire (18% des établissements labellisés)

4 millions

d'élèves et étudiants concernés (2,3 millions d'élèves et 1,7 millions d'étudiants) soit un peu moins de 27% du total des élèves et étudiants français¹⁰

43 pays

concernés (via les établissements scolaires d'enseignement français à l'étranger)

¹⁰ Sources : <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515> et <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-le-superieur-continuent-leur-progression-en-2021-2022-88609>

— La Semaine Olympique et Paralympique : un évènement fédérateur pour développer la pratique sportive sur l'ensemble du territoire

Initiée dès 2017 en phase de candidature, le Comité d'organisation Paris 2024 anime chaque année, depuis 2018, l'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Cette semaine est organisée avec le concours de l'Etat, du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), du CPSF, des Fédérations du sport scolaire et universitaire et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).



©FatCamera/Getty Images

3 millions

d'élèves et étudiants sensibilisés depuis 2017 (dont 1 million en 2023) et **10 200** projets déposés

8 000

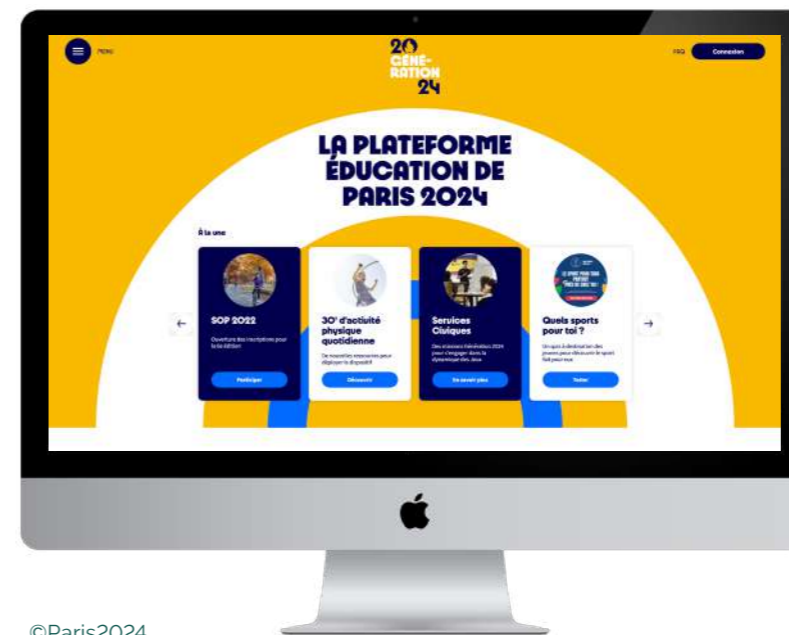
écoles et établissements mobilisés par la SOP 2023 (vs 5 000 en 2022), et **2 000 villes** concernées (vs 1 400 en 2022), dont 1100 « Terre de Jeux 2024 »

41 pays

concernés par la SOP 2023 via 54 établissements du réseau de l'AEFE

OBJECTIF #2 : Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble

— Une plateforme « Génération 2024¹¹ pour outiller les communautés éducatives



©Paris2024

Lancée en novembre 2020, la plateforme « Génération 2024 » rassemble et propose des ressources pédagogiques en lien avec le sport et sa pratique, l'Olympisme et le Paralympisme dans le but d'accompagner les enseignants et éducateurs dans la construction de leurs cours et de leurs projets. Conçue comme un guichet unique d'information et de ressources pédagogiques, cette plateforme a été construite par une collaboration entre Paris 2024, le ministère en charge de l'Education nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et ses services déconcentrés, le CNOSF, le CPSF et les Fédérations du sport scolaire.

La plateforme « Génération 2024 »

40 000

membres ont créé un espace connecté depuis 2020

320 000

pages consultées entre septembre 2022 et avril 2023

65 000

utilisateurs entre septembre 2022 et avril 2023

Environ

250

ressources pédagogiques proposées et

+ de 67 000

ressources téléchargées entre septembre 2022 et avril 2023.

20 GÉNÉRATION 24

¹¹ Paris 2024, Rapport annuel – éducation. Bilan semaine Olympique et Paralympique 2023.

OBJECTIF #3 : Utiliser le sport comme un moteur d'engagement et de citoyenneté

— Le dispositif du Service Civique au service du sport amplifié et valorisé via le label Génération 2024

Paris 2024 a développé, via le Service Civique, un programme d'actions pour proposer des opportunités pour les jeunes de s'engager sur des missions proposées par les établissements scolaires et les collectivités afin qu'ils puissent contribuer directement à préparer et à faire vivre les Jeux sur l'ensemble du territoire. Baptisé « Service Civique Génération 2024 », ce programme a été mis en place par Paris 2024, le CNOSF et l'Agence du Service Civique.

14 000

jeunes engagés en service civique en France

57

jeunes à l'international

2.2 Le sport pour la santé

2.2.1 Les objectifs de Paris 2024

Paris 2024 a pour ambition d'impacter positivement et durablement le mode de vie des Françaises et des Français en contribuant à renforcer la place de l'activité physique et sportive dans leur quotidien. Pour cela, Paris 2024 a souhaité développer des actions pour accélérer la prise de conscience au sein des collectivités, des entreprises, des écoles et du grand public des dangers de la sédentarité et des bienfaits d'une pratique sportive régulière. Le Comité d'organisation a également souhaité proposer directement ou faciliter l'émergence de solutions concrètes pour développer l'activité physique et sportive au quotidien et faciliter la mise en mouvement des Françaises et des Français avec une priorité accordée aux enfants âgés de 6 à 11 ans. **Cette stratégie « Bouger Plus » se décline en trois objectifs.**

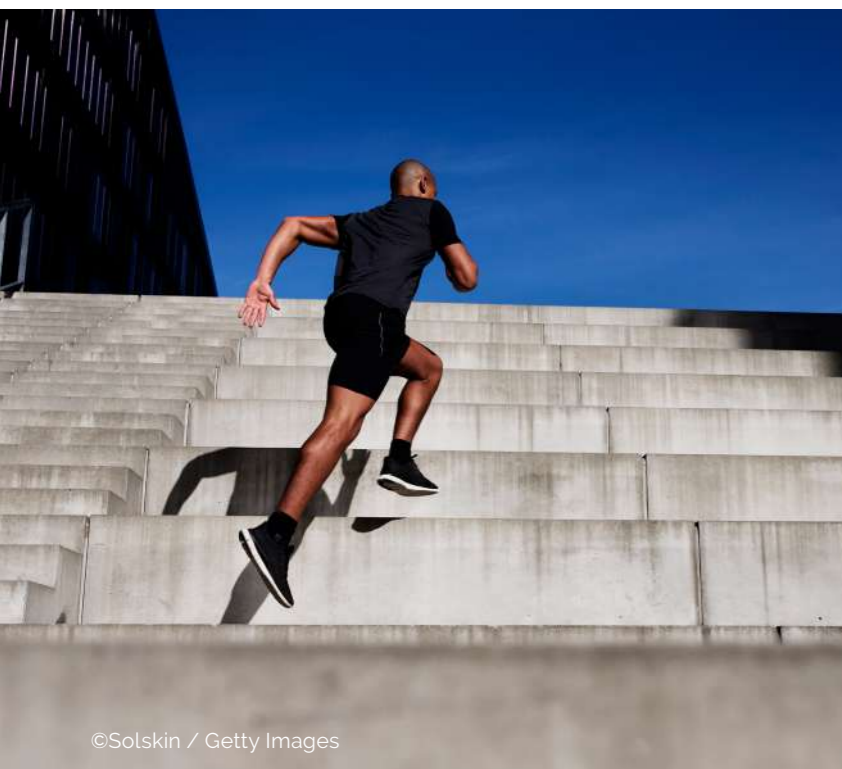
01 — Bouger plus à l'école

Grâce à une coopération étroite avec le « Collectif pour une France en forme » et à un dialogue régulier avec des structures comme l'unité en charge de l'activité physique de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) et Santé Publique France, Paris 2024 a pris toute la mesure du problème de santé publique majeure que représente la sédentarité et le manque d'activité physique des enfants. Il a également constaté les fortes inégalités à l'œuvre en la matière : chez les jeunes (6-17 ans), 50,7% des garçons et 33,3% des filles atteignent les recommandations en matière d'activité physique¹². Enfin, le comité d'organisation a noté auprès de ces experts combien l'enfance est un moment clé pour bâtir des facultés motrices, développer des habitudes de vie active et construire son capital santé. Pour ces raisons, l'activité physique quotidienne des enfants de 6 à 11 ans a été érigée en priorité de la stratégie « Héritage & Durabilité » avec deux leviers d'actions prioritaires : le développement de la pratique d'une activité physique ou sportive régulière et l'aménagement des espaces scolaires.



©Ridofranz / Getty Images

¹² Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban 2014-2016) Volet Nutrition. Chapitre Activité physique et sédentarité. Saint Maurice : Santé publique France, Février 2020. 2e édition. 58 p.



©Solskin / Getty Images

03 — Bouger plus au travail

Paris 2024 a enfin souhaité développer la pratique de l'activité physique et sportive en milieu professionnel. Pour cela, un guide spécifique a été édité à l'attention des partenaires de Paris 2024 en vue de les inciter à repenser l'aménagement de leurs bureaux dans une démarche de design actif et d'inciter leurs collaborateurs à s'engager dans le défi de réaliser 30 minutes d'activité physique quotidienne à travers le challenge « Go for 30 ». En outre, Paris 2024 a souhaité faire de son siège social, Pulse, un démonstrateur du design actif. Cela s'est également traduit par le développement d'autres actions telles que les « Chantiers actifs » pour le Village des athlètes et le Village des médias, à travers lesquelles Paris 2024 propose de la préparation physique préventive aux ouvriers des chantiers ou encore la réalisation, en collaboration avec le MEDEF, d'un « baromètre annuel du sport en entreprise » pour suivre l'évolution des attentes et des perceptions en la matière.

02 — Bouger plus en ville

Paris 2024 souhaite également contribuer à renforcer l'adoption de modes de vie actifs par les Françaises et les Français dans leur vie quotidienne. Pour cela, l'accent a été plus particulièrement mis sur l'intégration du mouvement et du jeu dans la façon de penser et d'aménager leurs espaces de vie quotidienne. Paris 2024 s'est ainsi associé à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre d'une convention de coopération visant à développer le design actif dans les collectivités territoriales, avec une attention particulière pour les 222 villes du réseau « Action cœur de ville ». Ceci s'est traduit par la création d'un guide du design actif¹³ (décembre 2021) et par l'engagement de 6 villes pilotes en tant que démonstrateurs du design actif.

Bonne santé et bien-être (ODD 3)



Egalité entre les sexes (ODD 5)



Villes et communautés durables (ODD 11)



¹³ Pour en savoir plus : https://medias-terredejeux.paris2024.org/2021-12/Guide%20du%20Design%20Actif%20-%20Terre%20de%20Jeux%202024_0.pdf

2.2.2. Les actions emblématiques

OBJECTIF #1 : Bouger plus à l'école

— Expérimentation puis généralisation d'un programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne » à l'école

La priorité accordée au sein de la stratégie « Héritage & Durabilité » à la pratique d'une activité physique quotidienne des enfants de 6 à 11 ans se traduit avant tout par un soutien à l'Education Physique et Sportive (EPS) et à sa réalisation dans de bonnes conditions. Paris 2024 plaide ainsi pour que les conditions de formation, d'enseignement, de dispenses, d'inspection et d'évaluation de l'EPS permettent une mise en œuvre effective facilitée pour tous les enfants. Paris 2024 soutient également les coopérations entre EPS et clubs locaux, à l'initiative du corps enseignant et en lien avec les Fédérations sportives scolaires. Ce soutien se concrétise notamment à travers les coupons Génération 2024. Ce programme, mis en œuvre en coopération avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), finance l'intervention d'un éducateur sportif diplômé issu d'un club local, en soutien du professeur des écoles, pour la mise en place de 6 séances de découverte et de pratique d'un sport et/ou para sport dans le cadre de l'EPS.

En complément de l'EPS et du sport scolaire, Paris 2024 a identifié, grâce à des exemples étrangers, notamment le succès du programme finlandais *Schools on the Move*¹⁴, la possibilité d'instaurer un programme d'activité physique quotidienne à l'école primaire, afin de permettre à tous les enfants de se rapprocher des 60 minutes d'activité physique quotidienne recommandées par l'OMS. Ainsi, Paris 2024, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Agence nationale du sport, a impulsé la mise en place du dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne en milieu scolaire. Lancé en février 2020 sous la forme d'une expérimentation à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique puis déployé sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt en 2021, le dispositif a fait l'objet d'une généralisation en coopération entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022. Cette action phare impulsée par Paris 2024 vise en particulier à lutter contre les effets de la sédentarité et à améliorer le climat de classe. Dans le cadre des travaux évaluatifs, une évaluation spécifique du dispositif a été commanditée par Paris 2024 et réalisée par l'ONAPS à l'échelle de l'Académie de Créteil¹⁵, pionnière en la matière, permettant d'en identifier les effets positifs ainsi que les freins potentiels à son développement.

¹⁴ Pour en savoir plus : <https://schoolsonthemove.fi/>

¹⁵ Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France avec près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis.

Pour en savoir plus sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école

+ 10 000

écoles inscrites et volontaires dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt entre septembre 2020 et septembre 2022

8,23 M€

investis entre 2021 et 2024 dont 2 millions par Paris 2024, 3 millions par l'ANS et 3,23 millions par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

L'État assure le déploiement et la généralisation nationale des 30 minutes d'activité physique quotidienne pour les écoles élémentaires depuis la rentrée scolaire 2022

+17 000

kits sportifs¹⁶ déjà distribués. Avec la généralisation de la mesure, l'objectif est de doter 36 250 écoles du kit d'ici juin 2024 avec le soutien financier de l'État et de l'Agence nationale du sport (+ 9500 en décembre 2023 et le solde en juin 2024)



© sturti/Getty Images

Focus sur l'Académie de Créteil, où le dispositif a été expérimenté en 2020-2021 (étude ONAPS)

→ **91%**

des enseignants estiment que le dispositif permet de réduire la sédentarité des élèves

→ **94%**

indiquent qu'il contribue à améliorer le bien-être des élèves

→ **79%**

indiquent qu'il permet d'améliorer le climat de classe

→ **69%**

des enseignants estiment que le dispositif enrichit leurs pratiques pédagogiques et 62% qu'il améliore leur bien-être

« Au niveau du climat de classe, juste après les APQ on retrouve quand même une ambiance qui est très favorable aux apprentissages. Ils sont très calmes. Ça les a vraiment canalisés et on peut commencer la journée correctement ».

— Un enseignant de l'Académie de Créteil interrogé par l'ONAPS



©Halfdark/Getty Images

¹⁶ Le kit sportif est composé de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l'environnement scolaire : 1 sifflet poire, 1 chronomètre, 20 cônes, 40 coupelles, 15 cerceaux, 20 lattes - bandes de marquage, 3 mini vortex, 1 ballon peau d'éléphant, 3 ballons multi-activités, 1 ballon sonore, 10 balles de tennis, 10 cordes à sauter, 10 mini haies, 20 chasubles, 15 foulards de jeu.

— Un appel à projet « cours d'écoles actives »¹⁷ pour apprendre aux enfants à partager l'espace et à jouer ensemble

En travaillant avec des experts du sujet, Paris 2024 a identifié à quel point la cour d'école est un espace de vie, de sociabilité et de jeux important dans le quotidien des enfants, et combien cet espace est un lieu d'apprentissage d'égalité (ou, à l'inverse, d'inégalités) entre les filles et les garçons. Divers travaux de recherche mettent en évidence le fait que certaines pratiques et habitudes tendent à cantonner une partie des élèves, majoritairement des filles, dans des espaces périphériques et morcelés de la cour, incitant à la sédentarité, tandis que d'autres groupes, majoritaires constitués de garçon, occupent des espaces centraux et unifiés, plus propices à l'activité physique et sportive. La façon de concevoir, d'habiller et d'animer la cour d'école serait ainsi de nature à faciliter un partage plus égalitaire de l'espace, à encourager les jeux en mixité, et à permettre à tous les enfants de pratiquer plus d'activité physique et sportive. La cour d'école peut ainsi être un espace d'apprentissage de l'égalité et de la vie ensemble. Par ailleurs, Paris 2024 a à cœur de démontrer que les projets de renaturation et de végétalisation des cours d'école sont parfaitement compatibles avec cette démarche.



En réponse, le dispositif des «cours d'école actives» vise donc à aménager des cours de récréation afin d'y favoriser la pratique d'activités physiques et ludiques mais aussi d'assurer un partage plus équitable de l'espace entre les filles et les garçons. Convaincu des bienfaits de ces aménagements, le Comité d'organisation des Jeux a tout d'abord soutenu financièrement une expérimentation à Saint-Dizier (en Haute-Marne dans l'Est de la France) qui a vu la réalisation d'aménagements dans deux cours d'école. Paris 2024 a également assuré la promotion de cet enjeu auprès du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques d'une part et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse d'autre part afin d'en assurer un déploiement plus important.

©Paris2024

¹⁷ <https://www.agencedusport.fr/actualites/appe-projets-cours-decole-actives-et-sportives>

C'est ainsi que, sous l'impulsion de Paris 2024 et grâce au financement du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, un fonds dédié doté d'un budget d'un million d'euros a été mis en place par l'Agence nationale du sport en juin 2023 pour accompagner les collectivités dans l'aménagement des cours de récréation de leurs établissements scolaires. Ce fonds s'adresse en effet aux collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux 2024 / Action Cœur de Ville / Ville active et sportive, propriétaires des établissements scolaires du 1er degré, pour le financement de tracés ludiques et sportifs qui favoriseront une pratique mixte au sein de 200 cours et espaces de récréation.

Pour accompagner la mise en œuvre de tels projets et renforcer l'incitation des villes à s'engager dans la démarche, Paris 2024 a également réalisé un catalogue¹⁸ dédié à l'aménagement des cours d'écoles qui fournit des solutions concrètes et éprouvées conçues par des experts. La promotion des cours d'école actives a franchi une nouvelle étape en septembre 2023, avec l'annonce d'Emmanuel Macron, Président de la République, d'un plan pour les équipements sportifs doté de 100 millions d'euros par an pendant 3 ans, qui sera déployé à compter du début de l'année 2024. Ce plan, qui concerne plus largement l'ensemble des équipements sportifs, a pour objectif de transformer 1 500 cours de récréation. La dynamique collective a ainsi permis de passer de 2 cours d'écoles transformées à Saint-Dizier à 200 en 2023, puis 1500 dans les années à venir sur l'ensemble du territoire français.

1M€

de dotation du fonds dédié à la mise en place d'aménagements pour un montant total de 5 000 € par projet éligible

Un objectif de transformation de

200

cours d'écoles et/ou espaces de récréation en 2023

Transformation de

75

cours d'écoles actives et non générées dans 45 villes

(dont 43 villes Terre de Jeux 2024) avec l'appui du catalogue de visuels mis à disposition des collectivités par Paris 2024

Un changement d'échelle à venir avec l'annonce de financements pour transformer

1 500

écoles en 3 ans à partir de 2024

¹⁸ <https://generation.paris2024.org/ressources/catalogue-design-actif-cours-decoles>

OBJECTIF #2 : Bouger plus en ville

— Le design actif comme outil de promotion d'un mode de vie actif¹⁹

Afin d'atteindre les objectifs figurant au cœur de son programme « Bouger plus en ville » qui visent notamment à permettre un aménagement plus adapté de l'espace public pour inciter à la pratique d'une activité physique et sportive de façon libre et spontanée, Paris 2024 a fait du design actif un pilier de sa stratégie d'héritage, en travaillant main dans la main avec de nombreux acteurs (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, FDJ, etc.) pour permettre aux territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 » d'avoir accès à un accompagnement pour se saisir de ce dispositif et mettre plus de sport dans le quotidien des Français.

« Saint-Dizier a réussi - grâce aux aménagements de design actif - à transformer une friche inexploitée en un lieu de vie dynamique, animé et apprécié par la population. »

— Extrait de la synthèse de l'étude qualitative (Olbia Conseil et Media Filière)

6

territoires pilotes
accompagnés par Paris 2024 et l'ANCT

Focus sur Saint-Dizier,
une des villes pilotes (étude Média Filière et Olbia Conseil)

71%

des habitants
jugent que les escaliers et les marques de peinture au sol les incitent à davantage les utiliser

42%

des habitants
empruntent les escaliers lors de leur passage dans le parc du Deauville

14%

des habitants
indiquent que la présence de ces nouveaux équipements leur a permis de se remettre à bouger/reprendre une activité



¹⁹ https://medias-terredejeux.paris2024.org/2022-11/ANDES_TERRE_DE_JEUX_2024_v9_pap-compress%C3%A9_0.pdf

— Développer l'apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis avec le programme « 1, 2, 3, Nagez ! »



©Yutthana Teerakarunkar/EyeEm/Getty Images

L'apprentissage de la natation constitue un enjeu majeur : en France, 48% des élèves ne savent pas nager à leur entrée au collège (élèves généralement âgés de 11 à 15 ans). Cet enjeu s'avère d'autant plus prégnant pour le département de la Seine-Saint-Denis où le taux d'élèves entrant au collège ne sachant pas nager atteint 60% en moyenne et monte même jusqu'à 78% dans certaines communes. Un tel niveau s'explique notamment par le fait que ce département est le territoire français le plus carencé en termes de bassins de natation, un enjeu par ailleurs pleinement appréhendé dans le cadre de l'héritage matériel des Jeux de Paris 2024²⁰.



C'est pourquoi Paris 2024, en collaboration avec l'Agence nationale du sport, la Fédération française de natation et EDF, a souhaité mettre en place une action ambitieuse visant à développer l'aisance aquatique en Seine-Saint-Denis, lancée sous l'appellation «Savoir-Nager» et renommée «1, 2, 3, Nagez !». Impulsé sous la forme d'un appel à projets, ce programme a d'abord été centré sur ce département prioritaire avant d'être élargi à l'ensemble du territoire national en 2023.

Le projet accompagne les investissements publics engagés pour augmenter et améliorer les équipements aquatiques en Seine-Saint-Denis. Il a aussi et surtout pour objectif de promouvoir leur utilisation par les habitants, notamment les plus jeunes, en cherchant à lever les freins et à faire émerger une offre adaptée aux publics souffrant d'un déficit d'accessibilité à ce type d'activités.

+ de

26 000

bénéficiaires entre 2021 et 2023
(2 200 en 2021, 4 000 en 2022
et 20 000 en 2023)

Près de

2 M€ de budget :

(654 000 € en 2021, 400 000 € en 2022
et 1 050 000 € en 2023)

dont **1 254 000 €** provenant du Fonds
de dotation Paris 2024

3 800

bénéficiaires issus de
Seine-Saint-Denis en 2021
et 2022 (soit 61% du total des
bénéficiaires de ces deux
années)

28

communes
participantes en 2021
et 2022 dont **23 de
Seine-Saint-Denis**

94

projets
déposés et
38
lauréats
en 2023

²⁰ L'héritage matériel des Jeux de Paris en matière d'infrastructures aquatiques est présenté en détail ici : <https://presse.paris2024.org/assets/heritage-materiel-des-jeux-de-paris-2024-5bd5-e0190.html>

OBJECTIF #3 : Bouger plus au travail

— Paris 2024 s'engage à Pulse (siège social)

Paris 2024 a souhaité s'engager en tant qu'organisation en faisant de son siège social un démonstrateur du design actif. De nombreux aménagements ont été réalisés afin d'inciter les collaborateurs mais aussi les visiteurs à adopter un comportement actif sur leur lieu de travail. Paris 2024 a également mis en place une salle de sport et des cours collectifs ou encore des réveils musculaires à l'attention de ses collaborateurs.



©Ulysse Périer



©Ulysse Périer

+111%

d'utilisation des escaliers de la part des collaborateurs suite à la mise en place des aménagements²¹

55%

des collaborateurs déclarent avoir augmenté leur utilisation des escaliers

58%

des collaborateurs déclarent prendre les escaliers tous les jours contre 31% avant la mise en place des interventions

²¹ D'après une étude d'évaluation réalisée par The Behavioural Insights Team pour Paris 2024.

— Une préparation physique préventive sur les chantiers des Jeux grâce aux « chantiers actifs »

Engagement pris dans le cadre de la Charte sociale de Paris 2024, la sécurité des travailleurs œuvrant sur les chantiers des Jeux a fait l'objet d'une attention particulière de la part des parties prenantes et en particulier de Paris 2024 et de la Société de Livraison Des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO). Pour y contribuer Paris 2024, en collaboration avec la SOLIDEO propose, depuis 2021, des séances de préparation physique préventive. Celles-ci permettent aux travailleurs intervenant sur les chantiers des Jeux pour la construction ou la rénovation des sites olympiques (Village des athlètes et Village des médias notamment) de bénéficier de séances d'échauffement musculaire. Cette opération vise à réduire le risque d'accident du travail d'une part, et à développer le sentiment de cohésion et de solidarité entre les ouvriers travaillant sur les différents chantiers d'autre part.



©Skynesher / Getty Images

419

séances ont été organisées : 395 séances d'échauffement et 18 séances des Mardis Olympiques et Paralympiques (rencontres entre ouvriers et athlètes et initiations sportives)

+ 6 600

bénéficiaires directs travaillant sur les chantiers des Jeux

« Ces séances d'échauffement nous permettent d'éviter les blessures et de partager des moments de convivialité avant la prise de poste. »

— Joao, Chef de chantier

— Le challenge #GoFor30 incite les partenaires des Jeux à renforcer la place du sport en milieu professionnel



©andresr/Getty Images

En septembre 2022, Paris 2024 a lancé un défi à ses partenaires par le biais du challenge #GoFor30. Celui-ci vise à inciter les partenaires des Jeux à mettre en place différentes initiatives (pauses actives, challenges internes, etc.) à l'attention de leurs collaborateurs respectifs en vue de faire en sorte que ceux-ci s'adonnent à au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Pour cela, Paris 2024 a mis à leur disposition un guide du design actif sur le lieu de travail, capitalisant par la même occasion sur l'initiative développée à Pulse.

5

partenaires récompensés
pour leur projet en faveur de l'activité physique au travail : Randstad, Carrefour, FDJ, PwC et Banque Populaire Grand-Ouest

100 000

collaborateurs sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique et sportive

Objectif :

10 partenaires gagnants du challenge d'ici les Jeux et toucher un maximum des 800 000 collaborateurs des partenaires de Paris 2024

+ 10 000

collaborateurs participants
aux actions mises en place par les lauréats et non-lauréats

2.3

Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité

2.3.1 Les objectifs de Paris 2024

Trois grands objectifs ont été formulés au sein de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 :

- 01** — Favoriser l'égalité et lutter contre les discriminations notamment liées au genre
- 02** — Promouvoir l'inclusion sociale, notamment en termes d'accessibilité universelle
- 03** — Soutenir l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus éloignés du marché de l'emploi

Concrètement, l'ambition est que les Jeux contribuent à la lutte contre les stéréotypes (pour produire un changement de regard sur le handicap ou valoriser la pratique sportive féminine), à la réussite des parcours d'insertion par le sport ou dans le milieu sportif, ou encore à la participation de l'émancipation des jeunes filles et des femmes par le sport.

Si ces objectifs se concrétisent essentiellement à travers l'action du Fonds de dotation Paris 2024 qui finance et labellise des projets « Impact 2024 », le label « Terre de Jeux 2024 » qui permet aux acteurs du mouvement sportif et aux collectivités territoriales de s'engager dans la dynamique Paris 2024, constitue un levier de mobilisation complémentaire pour faire bouger les lignes partout en France, pour renforcer l'égalité, l'éducation, la mixité et l'inclusion à travers la pratique sportive.

**Egalité entre les sexes
(ODD 5)**



**Travail décent et
croissance économique
(ODD 8)**



**Inégalités réduites
(ODD 10)**



2.3.2 Les actions emblématiques

OBJECTIF #1 : Promouvoir l'accessibilité universelle en soutenant des programmes structurants pour lever les barrières d'accès à la pratique sportive, notamment auprès des personnes en situation de handicap

— Le réseau des Clubs para-accueillants (devenus Clubs Inclusifs) pour former les dirigeants et encadrants de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap



40

sections para-accueillantes ont été créées pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein des clubs sportifs parisiens depuis 2020

30

clubs formés lors des 3 premières promotions ont mis en place une section para-accueillante

Un engagement du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de la constitution d'un réseau de

3 000

clubs inclusifs d'ici 2024

Selon une étude réalisée en 2019 par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) pour Paris 2024, le second frein au développement de la pratique des personnes en situation de handicap, après l'information autour de l'offre de pratique, était la formation à l'accueil des pratiquants en clubs. C'est en partant de ce constat que le CPSF et la Ville de Paris, avec le concours de la Fédération Française Handisport et le Fédération Française du Sport Adapté²², ont créé un dispositif dont l'objectif est de former les dirigeants et encadrants de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap et à la création de sections parasportives au sein même de clubs dits « ordinaires ». L'enjeu du programme est de sensibiliser les clubs « ordinaires », c'est-à-dire non spécialisés à l'accueil de personnes en situation de handicap, avec pour finalité de proposer un accès à une pratique sportive enrichie et de proximité dans un cadre adapté et sécurisé. La formation a d'abord été mise en place avec le co-financement de Paris 2024 à Paris et en Seine-Saint-Denis, sous l'appellation « réseau des clubs para accueillants ». Sous l'impulsion de l'Etat, qui a contribué financièrement à hauteur de 2,2 millions d'euros fin 2022, le programme devient « Club inclusif » et change d'échelle avec l'objectif de former 3000 clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap à l'horizon 2025. Le projet est actuellement en cours d'essaimage sur d'autres territoires métropolitains tels que Pessac (33) et Marseille (13) grâce à l'action du CPSF.

Le rapport intermédiaire d'évaluation comporte des éléments d'évaluation précis sur cette action.

« Je me sens plus intégré dans mon quotidien : il n'y a pas de différences entre les licenciés handisports et valides. On est tous des athlètes. »

— Cédric, licencié handisport à l'US Métro

²² La Fédération Française Handisport accueille des publics en situation de handicap moteur et/ou sensoriel. La Fédération Française de Sport adapté accueille quant à elle des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

OBJECTIF #2 : L'égalité femmes-hommes, un sujet prioritaire et transverse au centre des attentions

— Paris Sportives : lever des barrières d'accès des femmes à la pratique dans l'espace public en favorisant l'encadrement et le travail associatif



© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Le projet Paris Sportives²³ est né de la collaboration entre la Ville de Paris et Paris 2024 en 2019 avec l'objectif de long terme de permettre aux femmes d'utiliser les Terrains d'Education Physique (TEP), trop souvent investis très inégalement par les hommes, et de faciliter leur accès à la pratique sportive et à l'espace public. Le projet consiste en une incitation des associations à organiser, avec le soutien logistique de la Ville de Paris, des séances d'animations sportives à destination des femmes sur l'espace public et en particulier sur les TEP en accès libre. Le projet vise donc à favoriser la mixité des terrains et propose d'accompagner plusieurs clubs parisiens et des associations de quartier pour financer l'organisation d'activités sportives régulières.

55

associations
lauréates
Paris Sportives
en 2022 et 2023

En 2022 :

2 855

femmes touchées par le dispositif au sein de **12 arrondissements** (dont 10 ayant mis en place des séances régulières) et **40 séances** régulières encadrées par semaine

— Impact 2024 sport féminin : un appel à projets pour renforcer la pratique sportive des femmes à tous les âges

30%
des ressources
globales du Fonds
de dotation Paris 2024
consacrées au soutien
de projets portant
spécifiquement sur
le développement
de la pratique sportive
des femmes et sur
l'émancipation des
femmes par le sport

La contribution de FDJ
aux appels à projets
« Impact 2024 » du Fonds
de dotation a permis
de soutenir

+ de **20**
projets
supplémentaires
pour développer
la pratique sportive
féminine

Paris 2024 et FDJ ont ensemble voulu chercher à renforcer l'appel à projets « Impact 2024 » en créant une catégorie spécifique au développement de la pratique sportive féminine. L'objectif consistait à accompagner un maximum de projets structurants qui répondent aux envies et besoins des femmes (bien-être, santé, condition physique), à leur situation personnelle et à leur désir de pratiquer une activité physique plus librement. Des projets sur la place des femmes dans le sport, dans les instances de gouvernance sportive ou dans les médias étaient également visés.



©vgajic / Getty Images

²³ Plus d'informations à retrouver sur le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/21-clubs-font-faire-du-sport-en-exterieur-aux-parisiennes-20946>

OBJECTIF #3 : L'insertion des personnes éloignées du marché de l'emploi, une préoccupation majeure, des avancées multiples

— L'action « Impact 2024 - Du Stade Vers l'Emploi » : le sport pour recruter autrement

Inspirée d'une initiative locale de la Ligue régionale d'athlétisme des Hauts-de-France, et lancée dès 2020 à l'initiative de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), Pôle Emploi et Paris 2024, l'opération nationale « Impact 2024 - Du stade vers l'Emploi »²⁴ permet de tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées ou promues dans le cadre de la pratique sportive et qui sont transférables dans le monde professionnel :

l'esprit d'équipe, la persévérance, la réactivité, la communication ou encore la capacité à être force de proposition. Le principe des événements « Impact 2024 - Du Stade Vers l'Emploi » est d'organiser la rencontre entre recruteurs et demandeurs d'emploi autour d'activités sportives le matin, d'un moment de convivialité le midi (avec un déjeuner partagé) et d'un job dating l'après-midi. Pour y participer, les demandeurs d'emploi n'ont pas besoin de diplôme ni de qualification.



©JOSSE - LIFR

« Cet « événementiel » est tout simplement génial par son concept et son fonctionnement. Il permet un contact et des échanges plus sincères et détendus qu'aucun autre entretien individuel n'autorise. »

— Un jeune demandeur d'emploi

100

opérations réalisées en 2022 et **300** opérations programmées en 2023

5

Fédérations sportives impliquées : Les Fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Tennis de table, de Basketball et de Rugby

8200

demandeurs d'emplois accueillis et mis en relation avec près de **1 500 entreprises**

En 2022 :

39%

des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi un mois après leur participation au job dating et

67%

six mois après²⁵

« C'est un dispositif innovant qui, derrière la pratique sportive permet de révéler des qualités nécessaires dans l'emploi comme l'écoute, le respect des consignes, le sens du collectif, l'esprit d'équipe. »

— Un gérant d'un hypermarché

« Ces job datings sportifs nous permettent de mieux identifier les compétences socio-professionnelles et le savoir-être des candidats. »

— Isabelle, Ressources humaines chez EDF

²⁴ <https://www.pole-emploi.org/regions/pays-de-la-loire/actualites/fevrier2023/du-stade-vers-lemploi-les-valeurs-du-sport-au-service-de-lemploi.html?type=article>

²⁵ <https://www.pole-emploi.fr/region/grand-est/actualites/actualites/du-stade-vers-lemploi--recruter.html>

— Le dispositif Impact 2024 – Start-Up Challenge : une formation gratuite vers l'entrepreneuriat

Paris 2024 et l'association « Les Déterminés » se sont lancés dans un programme de formation gratuite pour accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social autour des valeurs du sport et de l'inclusion en Ile-de-France. Ce programme d'accompagnement de 5 mois à raison de 2 jours par semaines est destiné à des porteurs de projets issus de Quartiers de la Politique de la Ville (QPV).



© Compassionate Eye Foundation/Getty Images

2

promotions lancées, bénéficiant à **64% de femmes**

31

participants sur les deux promotions

75%

de taux de création d'entreprise

100%

des bénéficiaires recommanderaient la formation

— L'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD », pour mettre en place les projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique et, plus largement, mettre le sport au service des Objectifs de développement durable

L'action Incubateur pour athlètes-entrepreneurs a été lancée en février 2021 par Paris 2024 et l'Agence française de développement (AFD). L'action consiste dans un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et environnemental dédié aux athlètes de haut niveau. Pendant huit mois, ces athlètes bénéficient d'un accompagnement sur-mesure, à la fois personnalisé et collectif : définition du business model, séances de mentorat, rencontres avec des personnalités inspirantes, ateliers collectifs, soutien au déploiement d'outils, évaluation de l'impact social et environnemental de leur action.



© Paris 2024 / At Change Now

200

candidatures reçues

52

athlètes

accompagnés issus de **14 pays** dans la réalisation d'un projet impact social et environnemental depuis 2021

32

projets en Afrique

49%

des projets portés par des **athlètes féminines**

81%

des projets développés par les athlètes de la première promotion impliquent le sport comme outil d'impact (88% impact social, 12% impact environnemental, avec le basketball et l'athlétisme en tête)

2.4 Le sport pour l'environnement

2.4.1. Les objectifs et actions de Paris 2024

Parce que les Jeux sont un événement qui a la capacité de fédérer un grand nombre d'acteurs de manière positive, Paris 2024 souhaite qu'ils **contribuent à l'accélération de la transformation écologique du sport et de la société**. Depuis 2018, Paris 2024 a travaillé à :

- Accélérer la transformation des événements sportifs.
- Promouvoir une pratique sportive durable.
- Faire du sport un levier pour viser l'économie circulaire.
- Valoriser une alimentation saine pour les humains et pour la planète.
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité.

<p>Faim « Zéro » (ODD 2)</p> 	<p>Eau propre et assainissement (ODD 6)</p> 	<p>Énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7)</p> 	<p>Industrie, innovation et infrastructure (ODD 9)</p> 	<p>Villes et communautés durables (ODD 11)</p> 
<p>Consommation et production responsables (ODD 12)</p> 	<p>Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13)</p> 	<p>Vie aquatique (ODD 14)</p> 	<p>Vie terrestre (ODD 15)</p> 	<p>Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17)</p> 

Afin d'atteindre ces objectifs, Paris 2024 a déployé différents leviers.

→ La conception et le développement de nouvelles « façons de faire » et des outils, partagés avec les acteurs du sport et les territoires : la stratégie responsable des achats, un guide pour des événements responsables²⁶, un guide pour une signalétique durable, une vision pour la restauration durable²⁷, etc. Les équipes de Paris 2024 partagent les engagements environnementaux du Comité et ses méthodes dès qu'elles le peuvent dans des instances et des conférences nationales et internationales.

→ La mobilisation de l'écosystème des Jeux et le monde du sport dans la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité :

- **Création du « Coach Climat événements »**²⁸, un outil de mesure de l'empreinte carbone mis à disposition de tous les organisateurs d'événements sportifs avec la collaboration du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du CNOSF.
- **Paris 2024 est signataire de l'initiative « Sports for Nature »**³¹ lancée en décembre 2022 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le CIO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). « Sports for Nature » (« Le sport au service de la nature ») vise à mettre en place une action transformatrice pour la nature dans tous les sports d'ici 2030 et au-delà. Les signataires s'engagent en particulier à protéger la nature, les espèces et les habitats et à éduquer les membres de la communauté sportive au sens large pour qu'ils agissent en faveur de la nature.
- **Paris 2024 est signataire de l'initiative Sports For Climate Action**²⁹ de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui réunit plus de 300 signataires parmi les clubs, Fédérations et organisateurs d'événements les plus engagés.
- **Paris 2024 s'est engagé dans la campagne « Race to Zero »**³⁰ des Nations Unies, une initiative mondiale visant à s'engager en faveur de la neutralité carbone : les participants doivent garantir qu'ils n'émettent pas plus de gaz à effet de serre (GES) qu'ils n'éliminent.
- **Contribution au plan de sobriété énergétique du sport**. Le raccordement des sites de compétition et de non compétition au réseau électrique, évitant ainsi le recours à des groupes électrogènes diesel, permettra une économie de 10 000 litres de diesel (soit l'équivalent de 150 à 170 pleins d'essence) par jour d'opération et une réduction de plus de 80 % des émissions liées à l'énergie³².

²⁶ <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/10/PARIS-2024-211001-GUIDE-EVENEMENTS-RESPONSABLES-fr.pdf>

²⁷ <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

²⁸ <https://www.coachclimateevenements.org/>

²⁹ <https://unfccc.int/climate-action/sectoral-engagement/sports-for-climate-action#:~:text=The%20Sports%20for%20Climate%20Action%20Initiative%20will%20provide%20sports%20organizations.collaborating%20on%20areas%20of%20mutual>

³⁰ <https://unfccc.int/fr/action-climatique/campagne-objectif-zero>

³¹ <https://www.iucn.org/our-work/topic/tourism-and-sport/sports-nature>

³² https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/17.10.2023_Plan%20de%20sobri%C3%A9t%C3%A9%20C3%Agnerq%C3%Agtique%20du%20sport%20-%20Un%20an%20d%27action.pdf



©Paris2024

→ Le soutien à une dynamique en faveur d'événements responsables :

- Paris 2024, avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, soutient le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE)³³ dans son projet visant à rapprocher le monde du sport et les éco-entreprises. L'objectif est de renforcer les liens entre les acteurs du sport et les éco-entreprises via un accès facilité à des solutions responsables.

- Paris 2024 soutient le **WWF France**³⁴ dans son programme pour des événements sportifs responsables autour de 3 axes de travail :

- Accompagner la transition écologique des événements sportifs français.

- Sensibiliser et accompagner les spectateurs à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

- Développer la mobilité active lors des événements sportifs.

Coach Climat Événements – au 15 novembre 2023 (5 mois après lancement)

563

événements ont entamé une démarche de mesure via l'outil

173

empreintes carbone ont été estimées pour des événements de **46 sports** différents

-24%

en moyenne de réduction de l'empreinte de l'événement grâce aux plans d'actions proposés

2.4.2. Premiers éléments d'héritage immatériel de la stratégie environnementale de Paris 2024

La méthodologie utilisée pour cette partie est présentée en détail dans le rapport intermédiaire d'évaluation.

En synthèse, l'analyse effectuée s'est attachée spécifiquement à identifier et qualifier les façons dont Paris 2024 participe, par ses actions, à l'accélération de la transformation écologique de son écosystème, et à les qualifier en cinq « types de contribution » :

→ Provoquer une prise de conscience.

→ Faire monter en compétence.

→ Outiller et aménager.

→ Transformer les normes et pratiques sectorielles.

→ Faire évoluer les comportements individuels.

01 Provoquer une prise de conscience
Faire monter le « il faut agir »

02 Faire monter en compétences
Développer le « on sait le faire »

05 Faire évoluer les comportements individuels
Favoriser le « on le sait »



03 Outiller et aménager
Donner confiance dans « on est équipés pour le faire »

04 Transformer les normes et pratiques des secteurs professionnels
Instaurer le « il est désormais normal de le faire »

À un an de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, cette étude ne constitue pas un bilan complet en matière d'héritage mais elle a permis d'établir que la stratégie environnementale de Paris 2024 contribue déjà dans une certaine mesure à la transformation écologique de la société. Ses conclusions reflètent des tendances ou dynamiques ressenties par les acteurs un an avant l'événement, et proposent des pistes pour élargir cet héritage, notamment à travers un partage plus élargi des méthodes et actions mises en place pour les Jeux.

³³ <https://ecoentreprises-france.fr/>

³⁴ <https://www.wwf.fr/vous-informer/effet-panda/sport-des-ambitions-toujours-plus-vertes>

Provoquer une prise de conscience : Faire monter le « il faut agir »

Paris 2024 contribue en partie à cette prise de conscience en faisant de l'environnement un axe fort et médiatique de l'événement et en opérant une sensibilisation et une formation massive de ses collaborateurs.

→ Une préoccupation environnementale déjà très présente chez les acteurs de l'écosystème des Jeux et chez les collaborateurs du Comité d'organisation Paris 2024.

La majorité des acteurs interrogés affirme que leur prise de conscience de l'importance des enjeux environnementaux et de la nécessité de les traiter à l'échelle de leur organisation était antérieure à leur collaboration avec Paris 2024. Néanmoins, l'engagement environnemental du Comité d'organisation a été pour eux un élément déterminant dans leur choix de collaborer avec Paris 2024, notamment afin de développer et de valoriser leurs stratégies respectives sur ce sujet.

→ Paris 2024 crée le débat autour de la responsabilité des acteurs du sport et des grands événements sportifs dans l'opinion publique.

→ Paris 2024 sensibilise et mobilise ses collaborateurs sur les sujets environnementaux.

91%

des collaborateurs internes ont participé à au moins une activité sur l'environnement (ateliers, conférences, formations)

83%

des collaborateurs affirment que ces actions leur ont permis de mieux appréhender les enjeux environnementaux et climatiques et leur ont « donné envie d'agir pour l'environnement et le climat » dans leur métier

Faire monter en compétences : Développer le « on sait le faire »



Sous l'effet des exigences de Paris 2024, les prestataires directs ainsi qu'une partie des collaborateurs du Comité d'organisation semblent avoir saisi l'opportunité des Jeux pour acquérir de nouvelles compétences et les décliner dans leurs métiers.

→ Les exigences environnementales de Paris 2024 dans les achats semblent avoir incité à une acquisition de compétences chez les prestataires directs, en particulier par le recrutement de nouveaux collaborateurs dédiés à la RSE.

→ Plus de la moitié des collaborateurs du Comité d'organisation déclarent que les programmes de Paris 2024 permettent de « mieux comprendre » et de « mettre en œuvre » les enjeux environnementaux dans leurs métiers.

Ce sont par exemple 62% des collaborateurs qui estiment "Mieux connaître et comprendre" ou "Mettre en œuvre dans leur métier" les enjeux climat et 61% les enjeux d'économie circulaire.

→ Ces nouvelles compétences sont perçues comme valorisables par les collaborateurs internes qui expriment une volonté d'aller plus loin.

Outiller / aménager : Donner confiance dans « on peut le faire » et « on est équipés pour le faire »

Paris 2024 a développé des outils et ressources, jugés de grande qualité mais peu connus par une grande partie des acteurs de l'écosystème.

→ Des publications et ressources jugées de grande qualité.

Le Comité d'organisation a élaboré différents types de ressources devant faciliter la diffusion et la mise en œuvre de ses engagements environnementaux, comme par exemple :

- « Vision pour la restauration de Paris 2024 »³⁵.
- « Guide de Paris 2024 pour des supports de communication visuelle plus durables »³⁶.
- « Guide de Paris 2024 pour des événements responsables »³⁷.
- « Guide d'écoconception des infrastructures temporaires ».

Quand ces publications sont connues des acteurs de l'écosystème des Jeux, elles sont jugées de grande qualité, approfondies et utiles. En effet, les parties prenantes utilisant ces ressources expriment que les équipes de Paris 2024 ont développé des savoirs et expertises fiables qui n'existaient pas et sur lesquelles il est possible de s'appuyer que cela soit pour les Jeux ou pour d'autres événements.

→ Certains programmes particulièrement marquants sont repris par certains acteurs pour élaborer leurs propres stratégies et planifier leurs actions.

Parmi les programmes les plus marquants pour l'écosystème, on retrouve en premier lieu et assez largement les exigences environnementales intégrées dans les processus d'achats, qui ont un effet structurant sur les actions planifiées par les prestataires et répercutées sur leurs sous-traitants. Ces mêmes exigences sont utilisées comme modèles et intégrées dans les stratégies ou politiques achats d'une partie des acteurs du sport, qu'ils soient parties prenantes ou non des Jeux.

→ La plupart des outils et guides développés par le Comité d'organisation restent peu connus et gagneraient à être davantage partagés.

Un travail de mise à disposition immédiate et à grande échelle et d'accessibilité de ces publications et outils semble indispensable pour optimiser l'héritage de Paris 2024 sur le sujet.

→ Le Coach Climat Événements, un outil jugé intéressant pour les organisateurs d'événements sportifs

Bien que le Coach Climat Événements ait été lancé récemment (juin 2023), celui-ci génère beaucoup d'attentes et est perçu comme un outil pouvant permettre aux organisateurs de petits et moyens événements de s'engager sur le sujet. Les répondants à notre enquête ont toutefois reconnu ne pas avoir encore eu le temps d'approfondir les fonctionnalités de l'outil ou de se l'approprier entièrement. D'après Paris 2024, en novembre 2023, plus de 563 événements ont entamé une démarche de mesure via l'outil et 173 empreintes carbone ont été estimées pour des événements de 46 sports différents, organisés par de nombreux acteurs du mouvement sportif (clubs et associations, particuliers, organisations privées, fédérations...).

Transformer les normes : Instituer le « il est désormais normal ou attendu de le faire »

Paris 2024 semble contribuer fortement à transformer positivement les normes et pratiques de certains secteurs professionnels vers une plus grande prise en compte des impacts environnementaux.

→ Paris 2024 positionne le sujet environnemental comme incontournable et réhausse le niveau des objectifs visés par les acteurs.

Par exemple, le fait que Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, réaffirme régulièrement et publiquement les engagements et ambitions de Paris 2024 en la matière semble être un signe fort pour les acteurs du sport.

→ Le niveau d'exigence environnemental imposé par Paris 2024 devient le nouveau benchmark en matière de performance environnementale.

Plusieurs acteurs indiquent vouloir profiter des exigences environnementales de Paris 2024 pour rehausser le niveau d'éco-responsabilité dans leurs activités (notamment les prestataires et les partenaires) ou le niveau d'exigence qu'ils intègrent dans les cahiers des charges des événements qu'ils organisent, délèguent ou parrainent.

→ Les engagements de Paris 2024 attirent l'attention du top management des acteurs du sport et de l'événementiel sur le sujet.

Les activités de Paris 2024 étant particulièrement suivies et scrutées notamment par les décideurs, ses engagements et actions environnementales sont remarqués et benchmarkés par l'écosystème.

→ Les acteurs structurent leur approche des enjeux environnementaux sous l'effet des attentes de Paris 2024

Une grande majorité des acteurs interrogés ont fait état d'une plus grande structuration et d'une systématisation du pilotage des impacts environnementaux dans leur organisation pour répondre aux exigences de Paris 2024 sur le sujet.

→ Les critères environnementaux intégrés dans les contrats se répercutent sur toute la chaîne de valeur.

L'intégration des exigences environnementales dans les contrats a un effet direct sur leur prise en compte à plusieurs niveaux dans les chaînes de valeur, notamment car les autres donneurs d'ordre (détenteurs de droits, État, partenaires, prestataires, organisateurs d'événements, instances sportives nationales et internationales) intègrent ces nouveaux standards à leur tour dans leurs propres cahiers des charges.

³⁵ <https://www.paris2024.org/fr/vision-restauration/>

³⁶ <https://efaidnbmnnibpccajpcgiclfndmkaj/https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

³⁷ <https://www.paris2024.org/fr/guide-evenements-plus-responsables/>

Faire évoluer les comportements individuels : Favoriser le « on le fait »

L'effet sur les comportements individuels est impossible à mesurer à ce stade, car les citoyens n'ont pas encore été exposés à grande échelle aux programmes environnementaux de Paris 2024.



©Paris2024

→ Certains acteurs publics espèrent que les actions menées pendant les Jeux, notamment en matière de transport (utilisation des transports en commun et plan vélo) et d'alimentation (engagements pour la restauration durable des Jeux particulièrement la partie végétalisation), contribueront à faire évoluer les comportements.

Concernant les collaborateurs de Paris 2024 :

91%

estiment que leur participation aux activités sur l'environnement (ateliers, conférences, formations) leur a donné envie de changer leurs habitudes

68%

estiment que les engagements environnementaux de Paris 2024 contribuent à faire adopter des gestes éco-responsables au quotidien

2.4.3. Enseignements intermédiaires : les attentes pour optimiser l'héritage immatériel

Poursuivre les engagements et réduire les contradictions

Comme dans tout projet de conciliation des enjeux environnementaux avec un secteur d'activité, un certain nombre de compromis sont faits. Si certains acteurs qualifient le niveau d'exigence environnementale de Paris 2024 comme très élevé ou même très difficile à atteindre, d'autres émettent le souhait que Paris 2024 et les instances du sport international aillent encore plus loin et ouvrent la réflexion sur le modèle même des Jeux. En effet, au regard des enjeux environnementaux, la compatibilité du modèle de grands événements internationaux avec les limites planétaires est parfois questionnée, que cela soit en raison des im-

pacts environnementaux de l'événement en lui-même (transport aérien utilisé massivement pour se rendre à l'événement, consommation de ressources, production de déchets) ou en raison du type de produits et services promus à cette occasion (utilisation de plastique à usage unique notamment). Assurer un partage accru du détail des actions menées, des objectifs visés, des résultats obtenus et des méthodologies de mesure de l'impact environnemental, et plus globalement, créer des espaces de réflexion ouverts sur les nouveaux modèles événementiels, pourraient réduire les contradictions perçues.



©kate_sept2004 / Getty Images

Partager les ressources et les données

Une grande majorité des répondants estime qu'un partage plus rapide et plus systématique des méthodologies et enseignements permettrait d'assurer la meilleure circulation de l'expertise du Comité d'organisation ainsi qu'un plus grand alignement des stratégies des acteurs externes, et donc un héritage immatériel précieux. Par ailleurs, une meilleure diffusion des publications déjà existantes semble indispensable.



Poursuivre l'accompagnement des collaborateurs



Une partie des collaborateurs internes fait remonter la difficulté d'expliquer ou justifier les choix de Paris 2024 à des personnes externes. Un accompagnement des collaborateurs internes dans l'appropriation des éléments de langage sur le sujet pourrait leur permettre de mieux expliquer et assumer la dimension environnementale de Paris 2024. Par ailleurs, certains collaborateurs expriment le souhait que les temps de formation et de sensibilisation soient multipliés et poursuivis comme par exemple par la mise en place d'ateliers « fresque du climat », y compris pour les équipes de direction.

03

Le
Fonds
de
dotation
Paris 2024

3.1 Présentation générale

Afin de soutenir ses ambitions sociales et environnementales et de les décliner opérationnellement, Paris 2024 a souhaité mettre en place un outil dédié : le Fonds de dotation Paris 2024. Ce dernier est le premier outil destiné au mécénat à être développé par un Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en amont des Jeux et non à l'issue de leur organisation. Créé dès 2019, le Fonds de dotation Paris 2024 a pour mission d'accompagner et de soutenir des projets d'intérêt général qui utilisent le sport à des fins d'impact social et environnemental sur tout le territoire national (France métropolitaine, départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer). Les projets soutenus par le Fonds de dotation reçoivent un financement, un droit d'utilisation du label Impact 2024 et un accès à un programme d'accompagnement.

L'objectif général du Fonds de dotation Paris 2024 est de renforcer la place de l'activité physique et sportive dans des projets d'impact social et environnemental. De façon plus spécifique, il poursuit trois objectifs principaux :

- 01** — Susciter, détecter et financer des projets d'innovation sociale par le sport à fort potentiel.
- 02** — Accompagner les porteurs de projets (mouvement sportif, collectivités, tissu associatif) dans la conception, la mise en place et l'évaluation de l'impact de ces projets.
- 03** — Valoriser et faire connaître ces projets pour encourager leur réplique et démontrer l'impact social du sport.

Quatre domaines d'intervention prioritaires ont été déterminés :

- **Le sport comme vecteur de santé et de bien-être.**
- **Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité.**
- **Le sport pour l'éducation et la citoyenneté.**
- **Le sport pour l'environnement et le climat.**

Par ses critères d'éligibilité et de sélection, le Fonds de dotation Paris 2024 encourage le développement de coopérations entre le mouvement sportif, le tissu associatif et les acteurs publics au service de l'intérêt général. Il finance des projets portés par des collectivités en exigeant qu'ils impliquent le mouvement sportif local. Il finance également des projets portés par les Fédérations dont une discipline figure au programme des Jeux en exigeant qu'ils soient porteurs d'une innovation sociale et qu'ils soient conduits dans une démarche de coopération avec des acteurs des champs de la santé, de l'éducation, de l'inclusion et/ou de la protection de l'environnement. Il permet ainsi de construire des liens nouveaux, de créer des synergies entre acteurs d'un même territoire, d'accompagner leur consolidation et d'encourager leur pérennisation, notamment en soutenant l'évaluation de leur impact dans le cadre du dispositif d'accompagnement des lauréats mis en place par Paris 2024.

3.2 Les chiffres clés

Les données ci-dessous comprennent tous les projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 entre 2020 et 2023³⁸.

Nombre de bénéficiaires

+4,5 millions
de bénéficiaires directs
dont :

42% de femmes

12% de personnes
en situation de handicap

+20,5 millions
de bénéficiaires indirects
(prévisionnel)

Éléments financiers

1 100

projets soutenus
entre 2020 et
2023

Effet levier :
pour **1 €** versé
par le Fonds de
dotation, **1,87€**
levés auprès de
co-financeurs

47,7 M€

distribués pour soutenir l'impact
social du sport :

16,6 M€
versés par le
Fonds de dotation
Paris 2024

31,1 M€
levés
auprès des
co-financeurs

Territoires

100%
des régions

100%
des départements
français

45%
projets en Île-de-
France (504 projets)

57%
des projets en
Quartiers priori-
taires de la Poli-
tique de la Ville

La Seine-Saint-Denis, un territoire prioritaire

La Seine-Saint-Denis constitue l'un des territoires prioritaires des actions financées par le Fonds de dotation Paris 2024.

227

projets déployés
en Seine-Saint-Denis
entre 2020 et 2023
ont été lauréats, soit
plus de **20%** des projets
soutenus

+10,67 M€

investis dans des actions
déployées en Seine-Saint-Denis,
soit près de 19% du finance-
ment global, ce qui en fait le **1^{er}**
département bénéficiaire
devant Paris (9,8 M€) et le départe-
ment du Rhône (4,8 M€)

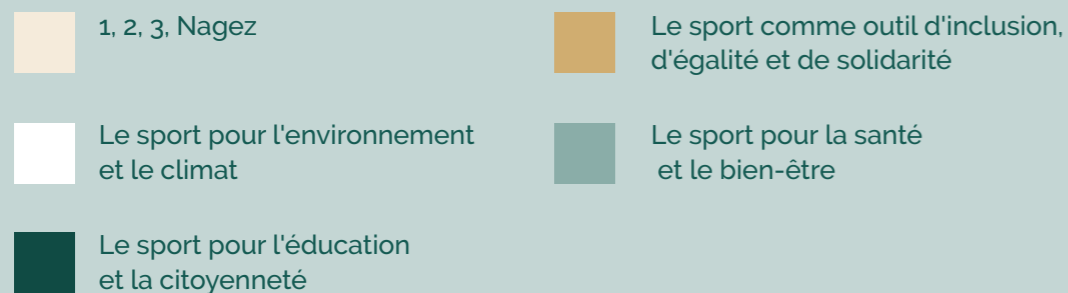
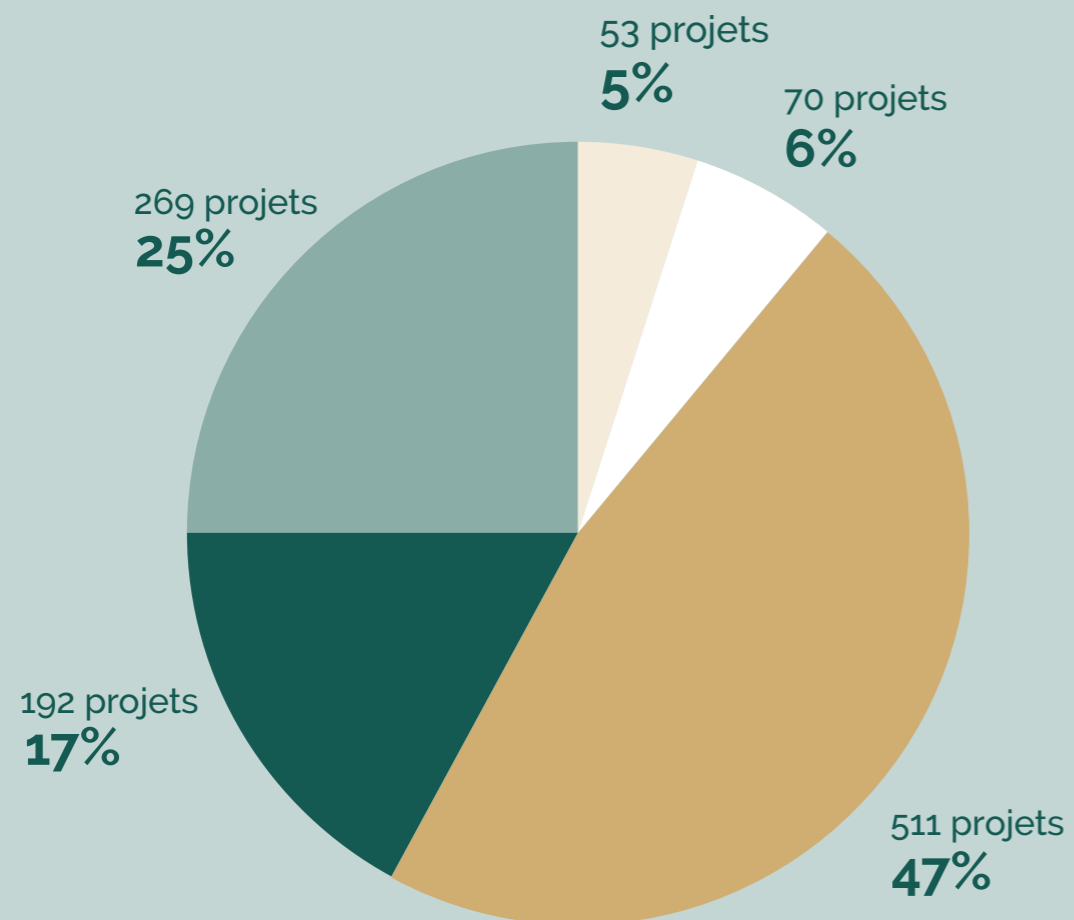
+400 000

bénéficiaires directs
résident en Seine-Saint-
Denis

³⁸ Données arrêtées au 31/10/2023.

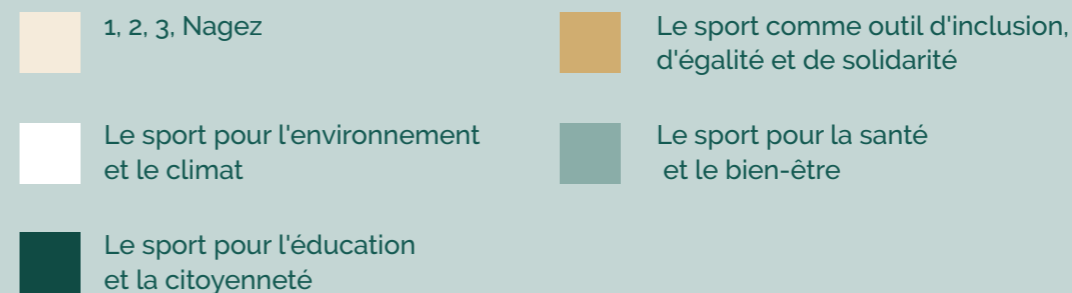
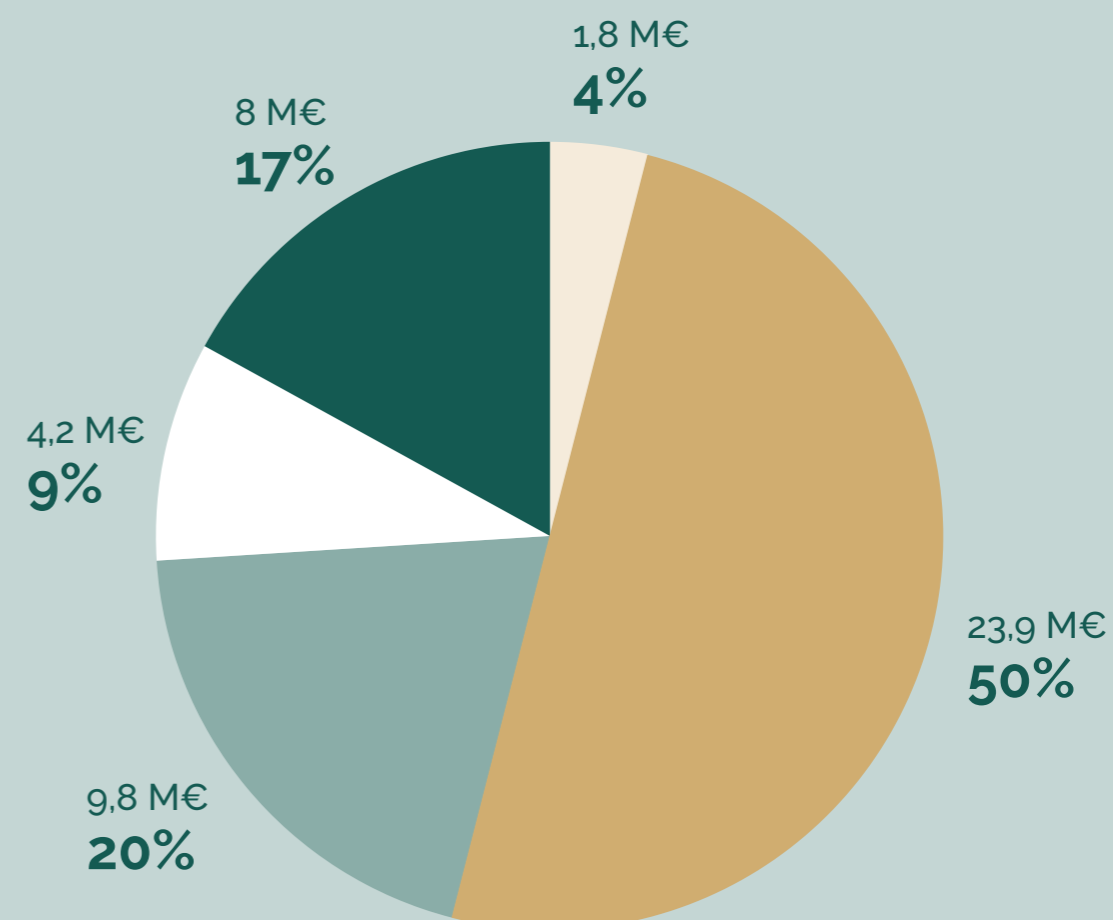
Répartition par thématiques

Répartition du nombre de projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 par priorité

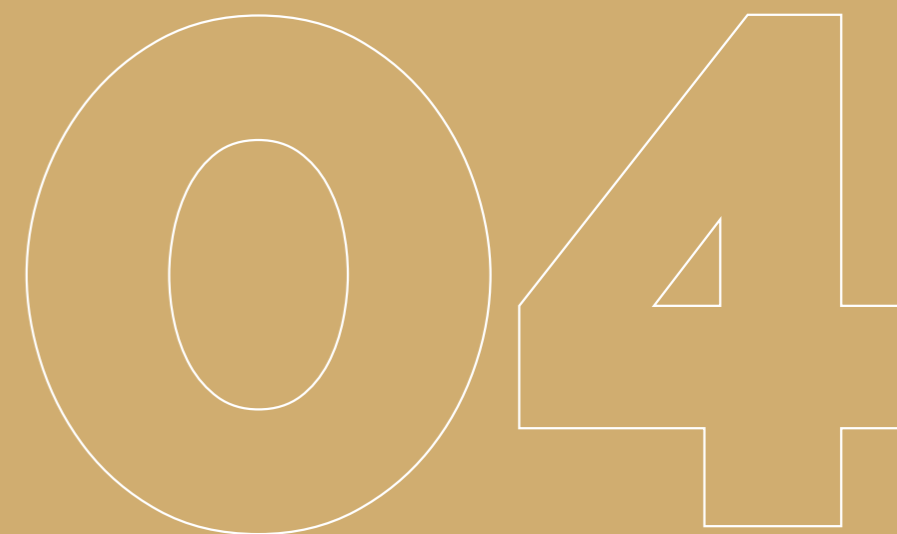


Source : Paris 2024

Montants (en M€) affectés aux projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 par priorité



Source : Paris 2024



Analyse du groupement d'évaluateurs

Le rapport intermédiaire d'évaluation permet finalement de dresser plusieurs constats quant aux avancées de la stratégie « Héritage & Durabilité », son effectivité, la cohérence et la pertinence de la stratégie elle-même et des actions qui s'y intègrent.

Le rapport développe un certain nombre d'éléments d'analyse par thématique (le sport pour l'éducation, le sport pour la santé, le sport pour l'inclusion et l'engagement, le sport pour l'environnement) que nous ne développons pas ici pour nous concentrer sur des éléments transverses et généraux. Ces réflexions permettront de fournir des pistes de réflexions sur les résultats et les impacts attendus qui seront utiles à Paris 2024 et à ses parties prenantes en vue de piloter la stratégie « Héritage & Durabilité » sur les derniers mois qui nous séparent des Jeux. Les programmes étant en cours et l'évaluation *in itinere*, ces résultats et impacts feront l'objet d'une évaluation et d'une publication à travers les futurs rapports d'évaluation (2025 et 2029) et seront également évalués en lien avec les différentes études réalisées sur les Jeux, en particulier celles coordonnées par l'État et sa Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

4.1

Des motifs d'appréciation positive

La revue de projet que nous avons réalisée dans le cadre de ce rapport et les réalisations et premiers résultats identifiés nous permettent de mettre en évidence de nombreux éléments encourageants.

Une stratégie bâtie sur des constats robustes fixant des priorités clairement établies

Il convient tout d'abord de souligner que la stratégie « Héritage & Durabilité » opérationnalisée apparaît globalement lisible. Elle a été bâtie sur la base de constats robustes et partagés, et fixe des priorités claires et des déclinaisons opérationnelles cohérentes. Celles-ci s'intègrent dans une logique systémique de sorte que les actions très concrètes qui sont mises en œuvre peuvent se situer dans une stratégie d'ensemble et, inversement, que cette stratégie d'ensemble peut s'illustrer à travers des réalisations précises.

Une impulsion et une méthode collaborative portée par Paris 2024 qui se traduit par une forte appropriation par les parties prenantes des Jeux

Si la stratégie « Héritage & Durabilité » repose sur un socle et un cadre stratégique portés par Paris 2024, celui-ci a été initialement défini en adéquation avec les objectifs des parties prenantes des Jeux. Cette approche collaborative a permis de ne pas imposer un cadre « enfermant » mais, au contraire, d'offrir une grande liberté aux parties prenantes des Jeux afin qu'elles puissent développer leurs propres activités et programmes, adaptés à leurs réalités territoriales et sociales. Cette méthode de travail collaborative permet également aux parties prenantes de se saisir et de s'associer aux initiatives impulsées par Paris 2024. Dans cet « écosystème Jeux », Paris 2024 joue un rôle de catalyseur, les parties prenantes étant à la fois des « chevilles ouvrières » et des « bâtisseuses ». L'aura des Jeux favorise une appropriation collective des sujets sociétaux susceptible de générer un effet levier collectif permettant d'atteindre, de renforcer et d'amplifier les ambitions initialement définies dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

Une cohérence d'ensemble entre les piliers de la stratégie « Héritage & Durabilité » et entre les programmes et actions des parties prenantes des Jeux

Le travail évaluatif effectué permet également d'éclairer combien la plupart des actions et des programmes présente des objectifs et des moyens qui sont cohérents entre eux. Les parties prenantes mobilisent des actions et des programmes qui se situent résolument à l'intersection de plusieurs piliers (éducation, santé, inclusion, environnement), et poursuivent des objectifs qui concourent à l'atteinte des objectifs de Paris 2024. Au-delà de cette articulation, qui traduit une cohérence d'ensemble du plan d'actions, il faut relever la cohérence interne à chaque volet.

Une stratégie à l'effet catalyseur ayant permis de nouer des partenariats entre des acteurs sportifs et non-sportifs

Alors que le mouvement sportif, le mouvement associatif et les communautés éducatives fonctionnent encore beaucoup de manière sectorisée, selon une logique de silos, la stratégie « Héritage & Durabilité » a favorisé des effets de rapprochement entre ces univers. Les actions mises en lumière dans ce rapport concernent ainsi tout à la fois le monde sportif (considéré dans sa grande diversité d'organisations) et des acteurs qui n'en relèvent pas stricto sensu : acteurs marchands du monde économique, acteurs sociaux, acteurs éducatifs.

Des actions individuelles qui s'adaptent aux opportunités et aux problématiques de territoire, de nature à constituer un ensemble cohérent

La souplesse de la stratégie « Héritage & Durabilité », qui autorise, encourage et accompagne les parties prenantes à rejoindre ou à lancer des initiatives via l'obtention d'un label, l'accès à des ressources et à des partenaires, la mobilisation de financements supplémentaires, favorise l'émergence d'une pluralité et d'un maillage d'activités qui s'adaptent aux réalités et aux problématiques des territoires. Les modalités de déploiement activent des formules suffisamment diverses pour nourrir

l'hypothèse que, prises dans leur ensemble, elles sont en situation de « faire système », c'est-à-dire de constituer un ensemble cohérent, susceptible de créer des synergies et des effets leviers voire de durabilité et de pérennité (avec l'idée d'une continuité favorisée par les partenariats et les renforcements mutuels créés / favorisés).



Un ciblage sur-mesure sur les publics les plus fragiles

Le souci de Paris 2024 et de ses parties prenantes de porter prioritairement leur attention, action, effort et ressources sur les populations les plus vulnérables est particulièrement pertinent. Cet effort de ciblage, corrélé à celui d'ancrage territorial, d'innovation, de recherche de résultats de court-terme et de transformation sociétale de long-terme atteste d'une stratégie pensée, structurée, partagée avec les parties prenantes et orchestrée dans un souci d'efficacité. Le département de la Seine-Saint-Denis, au regard de ses caractéristiques spécifiques et du fait qu'une grande partie des Jeux de Paris 2024 s'y déroulera, a ainsi fait l'objet d'une priorisation sur de nombreux programmes ainsi que dans le cadre des financements accordés par le Fonds de dotation Paris 2024.

4.2 Des points d'attention

Au-delà des motifs de satisfaction repérés à l'issue de ce rapport intermédiaire, il convient également de souligner quelques points de vigilance et de questionnement dont il faudra tenir compte en vue de poser les bases d'un héritage durable et de l'apparition de véritables changements structurels.

La difficulté du « changement d'échelle »

Le passage d'une initiative ciblée ou très localisée parfois basée sur le volontariat, à un déploiement à une échelle territoriale plus large pouvant aller jusqu'au niveau national, peut poser certaines difficultés qu'elles soient financières, matérielles, humaines, politiques. Il ne faut ainsi pas occulter que les parties prenantes doivent disposer du temps nécessaire pour se saisir pleinement et s'approprier les programmes. La construction du consensus ou la levée de nouveaux financements obéissent à des logiques de long-terme et impliquent des ajustements et des adaptations aux configurations spécifiques à chaque

lieu et/ou à chaque public. Cette question du changement d'échelle est pourtant centrale car c'est probablement de lui que découlera, ou non, le constat d'impacts significatifs à un niveau macroéconomique. Il convient donc de pouvoir tirer les leçons, tant de réussites que de difficultés rencontrées, pour faire en sorte d'identifier les facteurs clés permettant de réussir cette étape (le changement d'échelle pouvant s'entendre sur le plan territorial tout comme sur le plan de l'ambition de certains projets individuels).

L'évaluation définitive des résultats et des impacts reste encore, à ce stade, à réaliser

La plupart des indicateurs mis en exergue à travers l'écriture de ce rapport sont des indicateurs de réalisation et ne développent pas ou peu les effets (au sens des résultats et des impacts) des activités sur leurs bénéficiaires. Ceci s'explique en premier lieu par le fait qu'un grand nombre des programmes de la stratégie « Héritage & Durabilité » est encore en cours de déploiement et qu'il n'y aurait pas de sens à communiquer des résultats naissants ou incomplets. En second lieu, l'héritage d'un événement comme les Jeux s'évalue sur le long terme et les transformations structurelles induites dans le champ de l'éducation, de la santé, de l'inclusion ou de l'environnement ne pourront s'observer que plusieurs années après le lance-

ment des activités et des programmes. Les études spécifiques réalisées dans le cadre de la démarche évaluative mise en place par Paris 2024 (sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne, réseau des clubs para-accueillants ou le design actif dans l'espace public), l'accompagnement de certains lauréats Impact 2024 ainsi que d'autres travaux, en particulier ceux de l'État et de la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques, mais aussi ceux qui émergeront du monde académique et de la recherche (laboratoires universitaires) nourriront utilement l'analyse globale de l'impact social des Jeux.



©alvarez / Getty Images

L'enjeu de la pérennité des programmes et actions au-delà des Jeux

Les Jeux de Paris 2024 ont joué leur rôle de catalyseur et d'impulsion de très nombreux programmes et actions. Il convient désormais de veiller à ce que l'élan créé grâce à Paris 2024 ne s'estompe pas après les Jeux. Les enjeux auxquels s'adressent la stratégie « Héritage & Durabilité » et ses objectifs nécessitent en effet une réflexion et plus encore une action collective et coordonnée de toutes les parties prenantes sur le temps long, dépassant de très loin le seul horizon temporel des Jeux. Il sera donc de la responsabilité des différentes parties prenantes (État, collectivités territoriales, mouvement olympique et paralympique, partenaires) de faire perdurer cet élan et de poursuivre l'effort au-delà des Jeux pour que l'héritage se matérialise véritablement en évitant le « coup d'épée dans l'eau » et des impacts de court terme qui ne trouveraient pas de prolongement ni ne contribueraient à accompagner et à accélérer des changements structurels. Derrière cette question de la pérennité des programmes et actions se pose celle du (des) futur(s) organe(s) catalyseur(s)/porteur(s) de toutes ces initiatives et projets. Cet enjeu crucial de la transmission des programmes a pleinement été appréhendé par Paris 2024 et ses parties prenantes qui mènent actuellement un travail d'analyse dont les conclusions devraient être communiquées fin 2023 (cf. section 9.3. du rapport intermédiaire d'évaluation).

4.3 Nos recommandations

Ce premier rapport d'évaluation formule cinq recommandations transversales qui poursuivent les réflexions initiées en points de vigilance, qu'elles peuvent compléter et/ou préciser. Ces recommandations transversales s'inscrivent globalement dans le cadre principal qui vise à maintenir l'effort sur les résultats et la transmission d'outils.

4.3.1. Amplifier l'effort de redevabilité (traçabilité des résultats, mesure d'impact)

Une première recommandation porte sur la démarche engagée en termes d'évaluation, en dépassant le strict sujet du présent rapport et de ses suites mais en le considérant à l'aune de l'ensemble de la chaîne de travail qu'il induit, notamment en lien avec les parties prenantes de la stratégie « Héritage & Durabilité » qui sont mobilisées.

L'effort de redevabilité engagé nous paraît de nature, par principe comme au regard des actions concrètement mises en place, à mettre les acteurs dans une logique de reconnaissance de ce qui a été acquis, d'analyse des leviers de réussite et d'identification/de contournement des points bloquants. Cette démarche d'appropriation continue inscrit l'écosystème d'acteurs non seulement dans l'apprentissage méthodologique mais aussi dans la communication de ces apprentissages et des transformations potentiellement engagées, ce qui assoit les réalisations sur un socle propice à leur pérennisation et à leur essaimage.

En outre, la traçabilité des résultats et la mesure d'impact constituent les matériaux d'une force de preuve qui forme la garantie de « changements structurels », sans laquelle pourrait s'opposer l'idée d'un effet de communication. Elles permettent également de fixer des axes de progrès dans le pilotage de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 mais aussi pour les futurs organisateurs de grands événements sportifs.

4.3.2. Poursuivre le déploiement des projets emblématiques et l'effort d'entraînement des parties prenantes

En deuxième lieu, il apparaît nécessaire d'inviter à considérer comme primordial l'effort consacré à des actions emblématiques. En effet, celles-ci apparaissent comme celles qui ont une force de structuration et une capacité de résonance toute particulière, ainsi qu'on peut faire l'hypothèse qu'elles constituent un levier fondamental de changement structurel. De fait, elles constituent des étendards (*flagships*), dont les réussites et l'exemple sont autant de potentiels moteurs pour l'ensemble de l'écosystème. Plus que d'autres, ces actions emblématiques sont susceptibles de créer des modèles, voire un potentiel nouveau paradigme. Pour faire le lien avec la première préconisation, ces projets emblématiques rencontrent un enjeu de redevabilité renforcé auquel il convient de prêter une attention particulière, de l'exigence et de la vigilance.

4.3.3. Accompagner les lauréats Impact 2024 vers une pérennisation et un essaimage des projets

En troisième lieu, fonctionnant en « binôme » avec le sujet des projets emblématiques, il s'agit d'accompagner les lauréats Impact 2024 au-delà de l'horizon des Jeux. Tout l'enjeu consiste à bénéficier d'un tissu d'initiatives « tout secteur – tout acteur – toute échelle » qui ancre l'héritage dans le quotidien des organisations, dans le réel des territoires et dans « le dur » de l'éventail des thématiques concernées. Avec cet accompagnement, le challenge réside dans le fait d'alimenter une logique de large bassin versant. L'accompagnement de ces acteurs et de ces projets paraît devoir notamment s'acquitter d'une préoccupation de pérennisation et d'essaimage, en questionnant leur suite. D'une certaine manière, tout doit indiquer que la véritable perspective de Paris 2024 est d'inscrire les Jeux dans un horizon à plus long terme. L'instauration d'un travail de projection qui visera à faire penser l'action d'aujourd'hui dans ses aboutissements ultérieurs, doit non seulement permettre d'encourager les acteurs à poursuivre,

Parallèlement à cet effort vers la pérennisation et l'essaimage, nous insistons sur l'enjeu de poursuivre les dynamiques engagées, notamment celles ayant trait :



©Westend61 / Getty Images

→ A l'instauration d'une culture de la coopération entre des univers différents.

→ Aux approches de mesure d'impact embarquées et scientifiques, permettant d'objectiver les effets des projets et de contribuer ainsi à en apprécier la valeur.

→ A la mise en place d'expérimentations sur les zones grises des politiques publiques.

→ A la prise en compte dès la conception des projets des publics et territoires les plus vulnérables.

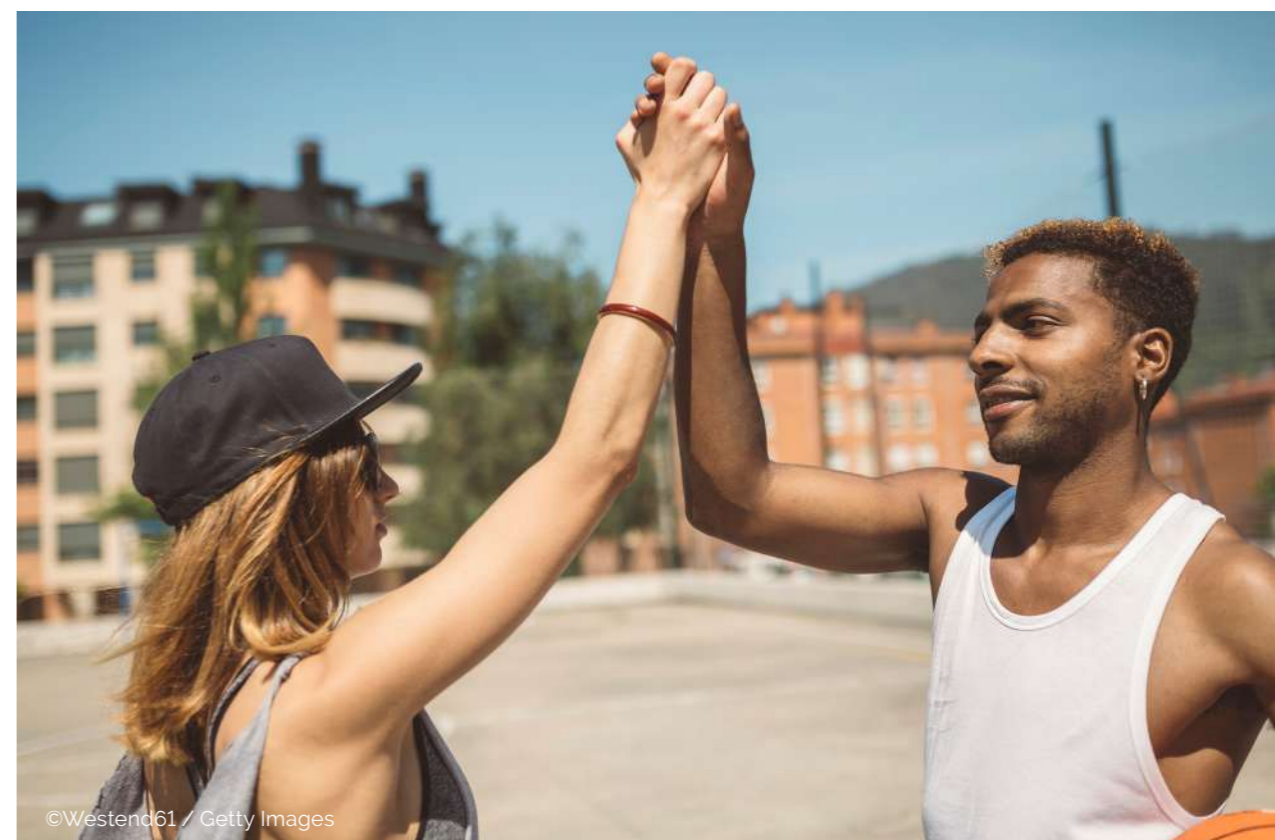
→ A l'implication des collectivités dans la prise de relais.

4.3.4. Assurer un relais des initiatives et des dynamiques générées

La quatrième recommandation s'intéresse de manière resserrée à la responsabilité particulière d'acteurs qui sont sans doute peu ou pas « faiseurs », c'est-à-dire qui ne sont pas des acteurs de terrain, mais n'en sont pas moins des « stratèges ». On y trouvera ici des organisations relevant de divers champs, publics ou privés, marchands ou non-marchands. Celles-ci ont en commun une capacité d'influence, d'entraînement, de mobilisation de fonds, c'est-à-dire un pouvoir qui les rend chacune à leur niveau susceptibles de répondre favorablement à l'enjeu de durabilité au-delà des Jeux. Au près de ces acteurs et par une certaine forme de miroir à ce qui prévaut pour l'accompagnement du tissu d'initiatives évoqué précédemment, un travail de type persuasif a besoin de se tisser, en particulier, autour de la capitalisation et de la valorisation des résultats obtenus.

Dans cette direction, tout l'enjeu pourra moins consister à mettre en avant les réussites pour ce qu'elles seront, qu'à les utiliser pour indiquer à travers elles l'expression d'un nouvel attendu durable des publics, des audiences, des clients, des usagers, des habitants, etc. Le message qui pourra se formuler va dans le sens de dire qu'il faut désormais « en tenir compte durablement » : les actions et dynamiques sont initiées, des réponses à des besoins structurants sont apportées, ce qui appelle à poursuivre l'ambition et à accompagner le travail impulsé. Ce qui se dessine ici consiste peu ou prou à favoriser l'appropriation collective de la définition de « Génération 2024 », de façon à ce que la redevabilité des engagements soit endossée au-delà des Jeux.

4.3.5. Porter l'héritage à l'échelle des plus vulnérables, publics comme territoires



©Westend61 / Getty Images

Les quatre premières recommandations ont surtout une dimension méthodologique et relèvent globalement de la logique d'action, sans porter sur ce qui constitue pourtant le cœur de la stratégie, c'est-à-dire le public lui-même et, en l'occurrence, un public qualifiable du plus vulnérable. Maintenir cette capacité à porter une préoccupation accrue et traduite dans les faits vers les publics et les territoires les plus vulnérables et les plus éloignés de certains services de base (éducation, santé, emploi, logement, pratique sportive, etc.) doit continuer à prévaloir, qu'il s'agisse de déployer des leviers de valorisation, d'appuis, d'accessibilité ou d'émancipation.

Cela doit enfin continuer à être mis en exergue dans les résultats et les mesures d'impact, de sorte que ces publics soient bien positionnés au cœur de la stratégie, et que l'héritage porte d'abord sur la capacité à s'adresser à eux, à travers un levier du sport, qui, on l'a vu dans ce rapport, possède une capacité unique à servir de catalyseur pour les politiques publiques visant l'inclusion, l'éducation, la santé et la transformation écologique.

Liste des annexes

- Annexe I** Glossaire
- Annexe II** Composition et présentation des membres du Comité de suivi de l'évaluation
- Annexe III** Liste des indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité »
- Annexe IV** Tableau de bord d'indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux

Annexe I — Glossaire

30'APQ :	30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école
Académie :	Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est représenté par des organes déconcentrés dans chaque région et département de France (18 régions académiques et 30 académies).
Action Cœur de Ville :	Piloté par l'ANCT, le plan Action Cœur de Ville vise à soutenir les collectivités locales en favorisant notamment le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.
AEFE :	Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
AFD :	Agence Française de Développement
AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANCT :	Agence Nationale de Cohésion des Territoires. L'ANCT est un acteur public qui a pour objectif d'accompagner les collectivités pour mener à bien leurs projets.
ANS :	Agence Nationale du Sport
APS :	Activité Physique et Sportive
CIO :	Comité International Olympique
CNOSF :	Comité National Olympique et Sportif Français
Coach Climat Événements :	Outil en ligne pour aider les événements sportifs français à réduire leur empreinte carbone
CPSF :	Comité Paralympique et Sportif Français
DIJOP :	Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques. La DIJOP est chargée de garantir la cohérence et l'homogénéité de l'action de l'État en faveur des Jeux. Elle est rattachée au Premier ministre et coordonne les actions des différents ministères

EDF :	Electricité De France, entreprise productrice d'électricité
EPS :	Éducation physique et sportive
ESMS :	Établissement ou service social ou médico-social. Les ESMS ont pour mission d'accompagner des personnes handicapées ou malades chroniques.
FFA :	Fédération Française d'Athlétisme
FDJ :	Française des Jeux, opérateur de jeux d'argent en France
GES :	Gaz à Effet de Serre
INJEP :	Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
IPC :	Comité International Paralympique
MEDEF :	Le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) est une organisation patronale
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD :	Objectifs de Développement Durables de l'Organisation des Nations Unies
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONAPS :	Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
ORME :	Observatoire pour la Recherche sur les Mega-Événements
PEXE :	Réseau national des solutions pour la transition écologique
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSH :	Personne en situation de handicap

QPV :	Quartier prioritaire de la Politique de la Ville. Les QPV sont des territoires soutenus par l'Etat afin de compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire. Ces quartiers sont ceux où les revenus sont les plus faibles
SOLIDEO :	Société qui a pour mission de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux de Paris 2024
SOP :	Semaine Olympique et Paralympique
TEP :	Terrains d'Education Physique
Le label « Terre de Jeux 2024 » :	Lancé en 2019 par Paris 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » permet d'impliquer et de rassembler les collectivités françaises et les acteurs du mouvement sportif dans l'aventure des Jeux. Il leur permet de bénéficier de la dynamique positive des Jeux en amont de l'évènement, pour renforcer la place du sport et faire vivre les Jeux à leurs populations, mais également de co-construire l'héritage des Jeux dans les territoires.
UGSEL :	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique)
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USEP :	Union sportive de l'enseignement du premier degré. L'enseignement du premier degré regroupe les enseignements préélémentaire et élémentaire, dispensés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires
Villes Actives & Sportives :	Label décerné à des villes de France métropolitaine, d'Outre-mer et des collectivités d'Outre-mer dont l'objectif est de récompenser et valoriser des initiatives sportives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives pour un quotidien plus actif des Françaises et des Français
WWF :	Fonds mondial pour la nature

Annexe II — Composition et présentation des membres du Comité de suivi de l'évaluation

Afin d'ancrer l'évaluation dans la démarche la plus rigoureuse et scientifique possible, Paris 2024 a souhaité mettre en place un Comité de suivi de l'évaluation dont l'objectif principal consistera à porter un regard indépendant sur l'ensemble de la démarche évaluative. Dans ce cadre, sa mission consiste à superviser les travaux d'évaluation engagés par Paris 2024 et formuler des recommandations pour veiller à leur rigueur et pertinence au regard des meilleures pratiques nationales et internationales. Il est composé d'experts français et internationaux issus d'horizons divers.

HOLGER PREUSS (Président du comité de suivi de l'évaluation) — Université de Mayence

Holger Preuss est Professeur d'économie et de sociologie du sport à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence, en Allemagne. Il est également professeur auxiliaire à l'Université d'Ottawa, au Canada, et chercheur international à l'Université d'État de New York (Cortland).

Il a été rédacteur en chef de la revue « European Sport Management Quarterly » (2012-2014), l'une des principales revues mondiales sur le Management du Sport et est actuellement rédacteur en chef adjoint du « Journal of Sport & Tourism ».

Son domaine de recherche porte sur les aspects économiques et socio-économiques du sport. Il s'intéresse en particulier à l'analyse de l'impact socio-économique des grands événements sportifs tels que les Jeux Olympiques, depuis 1972, et la Coupe du monde de football de la FIFA, depuis 2006.

Holger a publié 15 livres et plus de 155 articles dans des revues et ouvrages internationaux. Au cours des dix dernières années, il a été invité à participer à plus de 145 présentations dans le monde entier.



@Ludovic Le Couster

MARIE DELAPLACE — Université Gustave Eiffel

Marie Delaplace est Professeur en aménagement et développement régional à l'Ecole d'Urbanisme de Paris - Université Gustave Eiffel. Elle est titulaire d'un doctorat et est « Habilitée à Diriger des Recherches » en économie, spécialisée dans les systèmes de développement de différents types d'innovation au sein des territoires (informatique, biopolymères, transports, services). Elle dirige également une Chaire en Aménagement et Développement Régional à l'Ecole d'Urbanisme de Paris - Université Gustave Eiffel, menant ses recherches au sein du laboratoire Lab'urba. Elle a notamment travaillé sur le développement économique local associé au TGV, au tourisme et aux Jeux Olympiques.



@Ludovic Le Couster

DOMINIQUE CHARRIER — Université Paris-Saclay

Dominique Charrier, Docteur en sciences économiques à l'université de Paris 9 Dauphine, est maître de conférences « Habilité à Diriger des Recherches » (Staps) à l'université de Paris-Saclay où il anime le Master 2 « Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives ». D'abord fondés sur des études empiriques, ses travaux s'inscrivent dans le cadre général de l'analyse socio-économique et prospective des politiques publiques sportives et concernent principalement les impacts économiques et sociaux des événements sportifs, les « dynamiques locales » induites par les projets sportifs et l'utilisation des pratiques sportives à des fins d'animation, de prévention et d'insertion.



@Ludovic Le Couster

TANIA BRAGA — Comité International Olympique (CIO)

Tania Braga supervise l'approche stratégique en matière d'Héritage du Comité International Olympique (CIO), en collaborant avec les anciennes et futures villes hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques, sur l'impact des Jeux vis-à-vis des populations, des villes et des pays concernés. Avant de rejoindre le CIO, elle a occupé le poste de Responsable de la Durabilité, de l'Accessibilité et de l'Héritage au sein du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016. Son parcours associe un doctorat en économie appliquée, et une expérience reconnue auprès de sociétés privées, de gouvernements locaux et nationaux, d'instituts de recherche et d'ONG dans les domaines de la durabilité et de la responsabilité des entreprises.



@Ludovic Le Couster

SYLVAIN FERREZ — Université de Montpellier

Sylvain Ferrez est Maître de conférences « Habilité à Diriger des Recherches » à l'Université de Montpellier. Après deux années de post-doctorat au sein du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas), il a été recruté par l'Université de Montpellier, où il enseigne actuellement les sciences sociales appliquées au sport, à la santé et au handicap.

Ses travaux de recherche portent sur les enjeux sociohistoriques liés à l'accès aux pratiques sportives de loisir et/ou de compétition des personnes en situation de handicap et sur l'impact de la maladie chronique (infection au VIH, mucoviscidose, obésité) sur la participation sociale et l'engagement dans les activités physiques et sportives.



@Ludovic Le Couster

KAREN MAGUIRE — Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Karen Maguire est responsable de la direction Emploi Local, Compétences et Innovation Sociale au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Elle assure la bonne mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur les manifestations mondiales et le développement local ainsi que de la Recommandation de l'OCDE sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. Karen supervise également le Forum de l'OCDE portant sur le développement local, un réseau de parties prenantes regroupant des milliers de praticiens du développement local du monde entier. Elle est titulaire d'une licence en économie et sociologie de l'Université de Chicago et d'un Master en politique publique à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.



@Ludovic Le Couster

GRACE LILLEY — Ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports du Royaume-Uni

Grace Lilley travaille au sein du Ministère britannique du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports. Elle est responsable de l'Héritage et de l'Impact des Jeux du Commonwealth de Birmingham 2022 et travaille avec les partenaires de l'organisation pour superviser le développement du programme d'Héritage des Jeux. Grace est également en charge de superviser l'évaluation de l'impact de Birmingham 2022, d'un point de vue économique, environnemental et social.



@Ludovic Le Couster

THIERRY SIBIEUDE — ESSEC

Thierry Sibieude, est titulaire de la Chaire Innovation et Entrepreneurat Social et ancien directeur de ESSEC Afrique.

Il entame sa carrière comme professeur en 1992 à l'Institut catholique de Paris après une expérience de dix ans en entreprise, puis rejoint l'ESSEC Business School en 1996. Il co-fonde la Chaire Innovation et Entrepreneurat Social, pionnière en France sur le sujet, en 2002, crée l'accélérateur d'entreprises sociales « Antropia Essec » en 2008 et le laboratoire « évaluation et Mesure de l'Impact social » (Labo E&MIS).

Il est également l'auteur de 13 MOOCs sur les questions d'innovation sociale et d'entrepreneuriat social, dont le MOOC portant sur « L'évaluation et la mesure d'impact social ».



@Ludovic Le Couster

ETSUKO YAMADA — Conseil Japonais du Sport

Etsuko Yamada a obtenu un Master en politiques publiques à la Graduate School of Law de l'Université de Tohoku, au Japon.

De 2014 à 2016, elle a travaillé au Bureau des Nations Unies pour le Sport au service du Développement et de la Paix (UNOSDP), basé à Genève, en tant que Responsable de programme.

De retour au Japon, Etsuko Yamada travaille à présent pour le Conseil Japonais du Sport en tant que Responsable de la direction Sport International pour le Développement, où elle accompagne les gouvernements nationaux et locaux japonais dans leur stratégie.

En tant que membre du comité de pilotage du Conseil Japonais du Sport, elle a également participé à un projet international dirigé par le Secrétariat du Commonwealth visant à développer des indicateurs communs pour mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux Objectifs de Développement Durable.



@Ludovic Le Couster

Annexe III — Liste des indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité »

Pilier de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »	Objectif	17 indicateurs dont 4 indicateurs prioritaires	Type d'indicateur	Niveau de renseignement des indicateurs dans le rapport intermédiaire
Engager tous les territoires et contribuer au co-développement du territoire de la Seine-Saint-Denis	Les Jeux au service des territoires	1 — Nombre d'équipements sportifs et lieux de pratique construits, rénovés ou aménagés pour l'organisation des Jeux et nombre d'équipements sportifs et lieux de pratiques développés par les collectivités territoriales accélérés par les Jeux (programme « 5000 équipements sportifs », design actif, Centres de Préparation aux Jeux, etc.)	Réalisation	Partiel
		2 — Répartition territoriale des actions portées par Paris 2024 et des projets Impact 2024 soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024	Réalisation	Complet
		3 — Evolution de l'écart entre le taux d'élèves sachant nager en 6ème en Seine-Saint-Denis et en France entre 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Partiel
		4 — Indicateur d'évolution de la qualité de vie en Seine-Saint-Denis	Impact	Non renseigné
Développer la pratique sportive partout et pour toutes et tous	Les Jeux au service de la santé	5 — Nombre de bénéficiaires des programmes mis en place pour lutter contre la sédentarité	Réalisation	Complet
		6 — Nombre d'organisations (entreprises, collectivités, écoles et établissements scolaires) ayant mis en place des activités physiques et sportives pour promouvoir l'activité physique quotidienne et nombre de bénéficiaires.	Résultat	Complet
		7 — Evolution du taux de sédentarité des enfants âgés de 6 à 11 ans en 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Non renseigné
		8 — Évolution du taux de pratique sportive des Français et de certains publics prioritaires en 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Non renseigné

Pilier de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »	Objectif	17 indicateurs dont 4 indicateurs prioritaires	Type d'indicateur	Niveau de renseignement des indicateurs dans le rapport intermédiaire
Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté	Les Jeux au service de l'éducation	9 — Evolution du nombre de jeunes engagés dans la Semaine Olympique et Paralympique	Réalisation	Complet
		10 — Nombre et part du total des écoles, établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024	Réalisation	Complet
		11 — Nombre de volontaires des Jeux (Paris 2024 et autres parties prenantes) ; part de volontaires expérimentant leur première expérience et poursuite de celle-ci post-Jeux de Paris 2024	Résultat	Partiel
		12 — Évolution du nombre de services civiques dans le sport entre 2018 et 2024 et pérennité de l'engagement dans le sport à l'issue des Jeux	Résultat	Partiel
Utiliser le sport pour lutter contre les discriminations et pour promouvoir l'inclusion	Les Jeux au service de l'inclusion	13 — Changer le regard : évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap)	Impact	Partiel
		14 — Nombre de bénéficiaires des projets soutenus, et nombre de projets lauréats Impact 2024 dont ceux se déroulant sur des territoires ou auprès de /publics prioritaires	Réalisation / Résultat	Complet
		15 — Label « Terrain d'égalité » : obtention du label par Paris 2024	Réalisation	Non renseigné
		16 — Taux de mixité / Parité au sein des projets lauréats Impact 2024	Résultat	Complet
		17 — Nombre de sections para sport créées et nombre de personnes en situation de handicap accueillies	Résultat	Complet

Annexe IV — Tableau de bord d'indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux

Champ	Niveau d'indicateur	Indicateur
Economique	Principal	Impact économique total net (impact direct, indirect et induit sur l'économie du territoire hôte)
		Nombre total d'emplois créés ou supportés
		Part de marché des fournisseurs locaux, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire
	Additionnel	Taux d'augmentation du nombre de visiteurs après l'évènement
		Nombre de personnes formées à de nouvelles compétences à travers des programmes liés à l'évènement
		Nombre de m ² non-utilisés requalifiés pour des activités liées à l'évènement
Social	Principal	Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive
		Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être
		Part des participants issus de groupes sous-représentés
	Additionnel	Évolution de la part de résidents de la communauté déclarant éprouver un sentiment de fierté locale
		Évolution de la part du public faisant état d'une perception positive des groupes sous-représentés
		Part des volontaires indiquant vouloir faire davantage de volontariat

Champ	Niveau d'indicateur	Indicateur
Environnemental	Principal	Empreinte carbone totale (sans tenir compte de la compensation des émissions de carbone)
		Part de déchets recyclés
		Part des groupes cibles qui déclarent avoir adopté des comportements plus durables
	Additionnel	Part de la valeur des marchés attribués dans le respect des normes de durabilité
		Empreinte hydrique
		Part de changement dans les niveaux de pollution de l'air liés à l'évènement

Un rapport rédigé par :

pluricitē
GROUPE

CD
ES
CENTRE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE
DU SPORT

agencephare
(AGENCE DE SCIENCES SOCIALES)

ipama
POUR DES
ÉVÉNEMENTS
ENGAGÉS

SPORT 1.5

Rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024

Axe stratégique « Bâtir l'héritage social
et environnemental de Paris 2024 »

Synthèse du rapport — Novembre 2023